Montpellier Métropole en Commun

Le magazine de la Métropole de Montpellier

Janvier-février 2024

N° 26

[montpellier3m.fr](http://montpellier3m.fr)

MEILLEURS VOEUX 2024

S’INSPIRER DE NOTRE HERITAGE COMMUN,

INVENTER DEMAIN

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

SOMMAIRE

6 – Actus

6 - Montpellier engagée pour la laïcité, le cœur de la République

7 - Une monnaie locale qui prend de la Graine

9 - Merci à nos mécènes

10 – Événement
10 - Gratuité des transports : engagement tenu

24 – CO’giter
24 - MCEC 2028 : l’aventure continue

18 – CO’mmunes

18 - Fabrègues, la main verte

20 - Voix d’eau

22 - En bref

32 – ÉCO’systèmes

32 - 700 logements à prix accessibles

34 - Une digue pour protéger Juvignac

36 – CO’opérer

36 - EnCaps : un passeport numérique pour les produits

38 -Coopération économique : l’Agence est lancée

40 – CO’llation

40 - Des auteurs en résidence à Lattara

42 - Rendez-vous

45 - L’Occitan en cantar

46 - Jeunesse : nature en jeux

47 - Carte blanche au Pr Marc Ychou

10

La gratuité des transports célébrée

Photo : © C. Ruiz

38

Transition écologique et emploi local

Photo : © C. Ruiz

18

Fabrègues la main verte

Photo : © C. Marson

EN LIGNE

En Commun, c’est deux formules : le magazine Montpellier Métropole En Commun dans votre boîte aux lettres tous les deux mois et un site d’information au quotidien encommun.
montpellier.fr.

Nos 31 communes

Baillargues / Beaulieu / Castelnau-le-Lez / Castries / Clapiers / Cournonsec / Cournonterral / Fabrègues / Grabels / Jacou / Juvignac / Lattes / Lavérune / Le Crès / Montaud / Montferrier-sur-Lez / Montpellier / Murviel-lès-Montpellier / Pérols / Pignan / Prades-le-Lez / Restinclières / Saint-Brès / Saint-Drézéry / Saint-Geniès-des-Mourgues / Saint-Georges d’Orques / Saint-Jean-de-Védas / Saussan / Sussargues / Vendargues / Villeneuve-lès-Maguelone

Pour recevoir gratuitement tous les deux mois le magazine en braille à domicile, contacter :
stephanie.benazet-iannone@montpellier.fr

Montpellier Métropole en commun – N° 26 – Janvier-février 2024 – Le magazine de Montpellier Méditerranée Métropole et de la Ville de Montpellier

Ce magazine de 48 pages a été tiré à 280 000 exemplaires et distribué dans l’ensemble des foyers de la métropole de Montpellier.
Un cahier de 20 pages, tiré à 180 000 exemplaires, est également distribué aux habitants de la ville de Montpellier. L’ensemble est disponible en version numérique sur encommun.montpellier.fr, montpellier3m.fr et montpellier.fr.

Directeur de la publication : Michaël Delafosse – Directeur délégué de l’information et du numérique : Jérôme Carrière - Cheffe du service information : Stéphanie Benazet-Iannone – Rédaction en chef : Stéphanie Benazet–Iannone, Andra Viglietti – Rédaction : Jérôme Carrière, Fatima Kerrouche, Serge Mafioly, Laurence Pitiot, Xavier de Raulin, Maxime Revol, Andra Viglietti - Photographes : Frédéric Damerdji, Cécile Marson, Christophe Ruiz, Ludovic Séverac – Couvertures : Sarah Delanchy (Montpellier Métropole en commun), L. Séverac, C. Ruiz, F. Damerdji, Hugues Rubio (Montpellier en commun)  – Traduction en occitan : Joanda – Conception éditoriale et graphique : Agence In medias res – Mise en pages : Agence Scoop Communication – 14329-MEP – Impression : LPJ Hippocampe – Tél. 04 67 42 78 09 – Distribution : La Poste – Dépôt légal : octobre 2023 – ISSN 2801-6394 – Direction de la communication, Montpellier Méditerranée Métropole : 50, place Zeus – CS 39556 34961 Montpellier cedex 2 – Tél. 04 67 13 60 00 – montpellier3m.fr

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

ÉDITO

« Rien n’arrête une idée dont le temps est venu. Le temps de la gratuité est venu ! »

Michaël Delafosse,

président de Montpellier Méditerranée Métropole,

maire de Montpellier

Le 21 décembre 2023 à 19h, la Métropole de Montpellier est entrée dans l’histoire en devenant la plus grande d’Europe à rendre son réseau de transport en commun gratuit pour l’ensemble de ses habitants.

En 2020, j’avais fait avec la majorité municipale qui m’accompagne la promesse de mettre en œuvre ce projet. Désormais, nous y sommes. Je veux remercier les maires de la Métropole pour leur soutien. Ensemble nous sommes plus forts, plus efficaces, pour servir le bien commun.

Tenir sa promesse, c’est respecter ceux qui vous ont accordé leur confiance, c’est le moyen le plus efficace de faire vivre la démocratie.

Inspirés par Tallinn, la capitale de l’Estonie, ou par Dunkerque ici en France, nous amplifions un mouvement puissant qui ne s’arrêtera pas. Un mouvement qui dit que nous pouvons agir pour sauver planète en même temps que pour le pouvoir d’achat de nos concitoyens.

C’est un choix fort qui s’adresse d’abord à ceux qui incarnent l’avenir du monde, les enfants, les jeunes qui exigent que nous nous engagions pour le climat. La gratuité des transports, c’est une réponse, sur les rails de tram, dans les bus, nous n’émettons pas de CO2.

La gratuité des transports en commun rend notre territoire plus solidaire, plus écologique, plus fraternel. Elle ne s’oppose pas au développement de l’offre, bien au contraire. En juin 2025, la gare Sud de France sera reliée avec la ligne 1 de tramway. En octobre 2025, le gigantesque chantier de la ligne 5 sera achevé et permettra à 80 000 personnes de faire un autre choix que celui de la voiture. En novembre 2025, les premières lignes de bustram arriveront, électriques et designées par un artiste. Enfin, nous allons poursuivre nos efforts pour que notre territoire soit maillé d’un réseau cyclable. En septembre 2025, de manière emblématique, les vélos circuleront sous la place de la Comédie, avec la galerie cyclable du tunnel de la Comédie.

On attribue à Victor Hugo cette phrase qui résume à merveille tout cela : « rien n’arrête une idée dont le temps est venu ». Il est venu en cette fin d’année 2023 à Montpellier et, nous n’en doutons pas, viendra bientôt ailleurs.

L’année 2023 s’est terminée par un autre moment fort, l’attribution du label de capitale européenne de la culture pour 2028. Si c’est finalement la ville de Bourges qui a été lauréate, je crois que nous pouvons être immensément fiers de notre candidature et de la dynamique que nous avons portée pendant deux ans. Réunir autour des acteurs culturels locaux, 154 communes regroupées dans huit intercommunalités, avec le Département de l’Hérault et la Région Occitanie, c’est là aussi historique. Nous allons poursuivre cette année cet élan et le faire vivre.

C’est un des beaux objectifs que nous avons pour 2024. Je vous souhaite à vous et vos proches d’avoir vous aussi de nombreux défis à relever et des rêves à réaliser.

Très belle année à toutes et à tous !

Photo : Le coup d’envoi de la gratuité des transports en commun pour les habitants de la Métropole a été donné le 21 décembre à 19h sur le parvis de l’Opéra Comédie. © C. Ruiz

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

ACTUS

600

BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE E-TOTEM

seront installées sur le territoire, dont 273 à Montpellier, à partir de cet été. Des bornes de différents modèles seront proposées pour les véhicules électriques et les vélos à assistance électrique, offrant des temps de charge rapide ou économique. La recharge la plus lente sera gratuite pour les métropolitains au travers de l’application M’Ticket.

e-totem.fr

NOUVEAU

Fête du vin bio

Du 27 janvier au 3 février, la métropole accueille la première édition de la Fête du vin bio. Pendant une semaine, les amateurs de vin seront invités à découvrir l’univers des vins bio en suivant un «vitinéraire» urbain à travers les cavistes, restaurants, bars à vin et magasins bio. Mais aussi des rendez-vous comme une conférence sur le vin bio, ouverte à tous, mardi 30 janvier à 19h au Corum. Ce nouvel événement, qui met à l’honneur les viticulteurs du territoire, est organisé par SudVinBio, l’association interprofessionnelle des vignerons bio d’Occitanie, en partenariat avec la Ville et la Métropole de Montpellier, la CCI Hérault et l’office de tourisme Montpellier Méditerranée.

lafeteduvinbio.com

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

CAP 2030

« Pour que l’attractivité de notre territoire soit profitable à tous, il nous faut accompagner le développement et la croissance économiques des entreprises. Nous faisons face à des crises qui sont des opportunités de se réinventer, en ne laissant personne sur le côté. Quand Montpellier est unie, Montpellier gagne. Le plus beau reste à faire », a déclaré Michaël Delafosse, maire de Montpellier, président de la Métropole aux Assises de l’Économie, organisées le 17 novembre. Un moment très fort, devant près de 600 acteurs économiques, où il a présenté la feuille de route de la politique économique de la Métropole jusqu’en 2030 autour de cinq ambitions : développer nos stratégies de filières d’excellence, soutenir l’emploi et la formation, être fer de lance de la transition écologique et des enjeux sociétaux, rééquilibrer un territoire asymétrique et développer l’économie de proximité.

assises-eco-montpellier.com

Photo : © C. Ruiz

COLLECTE DES déchetS

Merci pour votre tri !

Vos gestes de tri et la mise en place dans la métropole d’une nouvelle collecte des déchets portent leurs fruits. Depuis septembre, les tonnages d’ordures ménagères collectées dans les bacs gris diminuent ( – 5,1 %), alors que ceux des emballages et des papiers de la poubelle jaune augmentent (+ 6,3 %). Soit 4 000 tonnes en moins d’ordures ménagères à traiter à l’unité de méthanisation Amétyst. Face aux enjeux écologiques et à l’augmentation du coût de traitement, réduire la production de nos déchets est une nécessité environnementale et économique. Pour y répondre, la Métropole continue de déployer sa feuille de route de 100 actions de proximité, à destination des habitants et du territoire. Cette année verra le déploiement des dispositifs pour l’amplification de la valorisation des biodéchets.

montpellier3m.fr/dechets

(Variations annuelles 2002 – 2023 en septembre 2023)

Tramway :

les nouvelles rames sont en construction

La Métropole augmente son offre de transport en commun. Elle a passé la plus importante

commande de France(1) de rames de tramway, pour la future ligne 5 et le remplacement

de celles de la ligne 1. La construction de 77 rames a ainsi démarré dans les ateliers de la société CAF à Bagnères-de-Bigorre dans les Hautes-Pyrénées. Visite.

Un des chaudrons de la première rame du modèle Urbos 100X en passe d’être équipé par les techniciens. Câblages électriques, chauffage, sols, sièges, vitres, portes et éléments de roulage… seront installés avant les premiers essais sur site, puis à Montpellier.

1. Hors Ile de France

Photo : © coppeephoto

Conçues en partenariat avec le comité de liaison des personnes handicapées, les nouvelles rames permettront une accessibilité universelle. Elles seront écoresponsables et dotées d’une intelligence embarquée qui leur permettra d’économiser en chauffage et climatisation grâce à un procédé

innovant.

Photo : © Camille Besse - CAF

Michaël Delafosse, président de la Métropole, Julie Frêche, vice-présidente déléguée au Transport et à la Mobilité active, et Loïc Messner, directeur général de TaM, devant la future Ligne 5, le 14 décembre dernier, en compagnie d’Alain Picard, directeur de CAF, et Josu Imaz, directeur matériel roulant de CAF.

Photo : © coppeephoto

Montpellier engagée pour la laïcité,

le cœur de la République

4-9 décembre

Semaine de la laïcité

La Ville de Montpellier organise chaque année un riche programme pour faire vivre et expliquer ce principe républicain fondateur. La semaine de la laïcité 2023 a proposé différents temps forts : plantation d’arbres de la laïcité dans des cours d’école (photo) dans le cadre de chantiers de végétalisation, dévoilement d’une première plaque École publique laïque à l’école Charles Dickens ou encore conférences de Richard Malka, avocat défenseur de Charlie Hebdo, et du professeur agrégé d’histoire Iannis Roder, grands témoins intervenant cette année, après le philosophe Henri Pena-Ruiz et le politologue Patrick Weil précédemment.

Photo : © Nanda Gonzague

8 novembre

Prix national de la laïcité

Fervent défenseur du principe de laïcité, Michaël Delafosse, maire de Montpellier, s’est vu attribuer le Prix national de la laïcité 2023, à l’hôtel de Ville de Paris, par le Comité Laïcité République. Remis des mains de Richard Malka, l’avocat défenseur de Charlie Hebdo, le prix distingue Michaël Delafosse, engagé dès sa campagne électorale pour défendre et affirmer avec clarté cette valeur républicaine fondamentale. Il s’est dit : « Honoré d’avoir reçu le Prix national de la laïcité. La laïcité est une valeur de concorde, garante de nos libertés, qui porte l’ambition émancipatrice. Héritage précieux, elle commande engagement et clarté pour la défendre. Ce prix, je le dédie à tous les professeurs. »

Photo : © C. Ruiz

2023

Plus de 1 000 agents territoriaux formés

La loi du 24 août 2021 impose la formation de tous les agents publics au principe de laïcité, quel que soit leur statut. À cela, s’ajoute à Montpellier une forte volonté politique, avec un effort particulièrement important réalisé par la Ville pour bâtir un plan de formation innovant, axé sur la pratique pour libérer la parole. En 2023, plus de 1 000 agents territoriaux ont été formés. Cafés de la laïcité pour les groupes scolaires, séances de théâtre-forum pour les agents en contact avec du public, séquences de formation à la demande pour les services regroupés par typologie, formations accessibles en ligne en partenariat avec le CNFPT… Une expérimentation appréciée, qui sera reconduite l’an prochain pour permettre de comprendre ce qu’est la laïcité, revenir à la règle de droit de la République et tous appliquer la même règle, pour une neutralité du service public.

Photo : © C. Ruiz

27 et 28 janvier

Vide-dressing géant à l’Opéra

L’Opéra Orchestre National Montpellier Occitanie met en vente une partie des costumes de scène de ses anciennes productions. Amateurs, collectionneurs et curieux pourront admirer près de 1 500 pièces uniques aux styles très variés les 27 et 28 janvier au grand foyer de l’Opéra Comédie.

Costumes de SCÈNE

Tissus brodés, jupes en soie, bustiers, accessoires excentriques, habits d’époque, traditionnels ou extravagants, kimonos, robes de mariée... Il y en aura pour tous les goûts et toutes les poches, avec des tarifs compris entre 3 et 200 euros. Le réemploi et le recyclage des éléments de scène – des décors aux costumes – sont au cœur de la politique de l’Opéra Orchestre dans ses multiples projets.

opera-orchestre-montpellier.fr

Bustram

Les travaux de la première ligne sont en cours

Les travaux du premier tronçon (Notre-Dame de Sablassou – place de l’Europe) de la ligne 1 de bustram ont débuté le 6 décembre dernier. À terme, la B1 reliera la place de l’Europe à Montpellier à l’espace Gare à Castries. Cette ligne connectée aux lignes 1, 2 et 4 du tramway permettra de relier les communes de l’est de la Métropole aux quartiers Millénaire et Antigone. Jusqu’en septembre 2024, les lignes de bus 9 et 51 sont déviées à proximité de la rue de la Vieille Poste. Les automobilistes sont invités à utiliser les transports en commun gratuits pour les habitants de la Métropole. Les parkings TaM Circé à Montpellier, Sablassou et Charles de Gaulle à Castelnau-le-Lez offrent de nombreuses places de stationnement pour éviter le périmètre des travaux. La mise en service du premier tronçon, entre Sablassou à Castelnau-le-Lez et la place de l’Europe à Montpellier, est prévue en janvier 2025.

bustram.montpellier3m.fr

Photo : © L. Séverac

Économie circulaire

Une monnaie locale qui prend de la Graine

L’association Alternatives pour le Développement Économique et Social Local (ADESL) et la Métropole de Montpellier ont signé un partenariat en faveur du développement de la monnaie locale complémentaire la Graine. En circulation dans l’Hérault depuis 2018, celle-ci est un outil de relocalisation de l’économie. En réorientant une partie du pouvoir d’achat des habitants vers les producteurs du territoire, le commerce et les services de proximité, la Graine se met au service de l’économie réelle locale. Tous les acteurs impliqués sont engagés dans l’économie circulaire écoresponsable. La Graine est déjà utilisée par plus de 165 professionnels et près de 550 particuliers, qui peuvent, après adhésion, changer des euros en graines (1 euro = 1 Graine). Elle circule sous la forme de coupons billets ou en numérique (https://lagraine34.org/appligraine34). Non épargnée et non thésaurisée, elle est utilisée à 100 % dans l’économie réelle.

lagraine34.org

Le design des coupons a été réalisé par les étudiants des Beaux-Arts.

5 billets différents
(1, 2, 5, 10 et 20 graines)

6 et 7 avril

Rendez-vous au Montpellier Run Festival

Cette année, le Marathon de Montpellier se réinvente. Bienvenue au Montpellier Run Festival qui rassemblera sur un week-end, les 6 et 7 avril, de nouveaux formats de courses pour tous les publics. Des épreuves loisirs avec le 5 km, l’ekiden (course en relais) et la course kids le samedi, et des épreuves plus sportives avec le marathon, le semi-marathon et le 10 km, le dimanche. Au total, six épreuves et neuf distances différentes afin que toutes les tranches d’âge puissent courir, de 6 à 99 ans.

Un événement en cœur de ville

Les parcours de ce festival organisé par Montpellier Athletic Méditerranée Métropole, la Ville et la Métropole de Montpellier sont recentrés sur Montpellier. Dès vendredi 12h, le village ouvrira pour trois jours sur la promenade du Peyrou. Les départs seront donnés sur le large boulevard Henri IV, le long du jardin des plantes, et les arrivées sur la magistrale avenue Foch et l’arc de Triomphe. Au fil des kilomètres, les coureurs traverseront la Comédie, Antigone, le domaine de Verchant, Grammont, le parc Marianne, l’hôtel de Ville…

Informations et inscriptions sur montpellierrunfestival.fr

68

PARCS À SAPINS
SONT MIS À DISPOSITION DES HABITANTS DE LA MÉTROPOLE,

31 à Montpellier et 37 dans 14 autres communes, pour donner une seconde vie à son sapin. Ouverts 7 jours sur 7 et 24h sur 24 jusqu’au 30 janvier. Vous pouvez également l’apporter dans l’une des 20 déchèteries du territoire et repartir avec 50 litres de compost.

montpellier3m.fr/dechets

Intelligence Artificielle

Montpellier récompensée pour sa stratégie

Participation record pour la journée de débats et d’ateliers de l’Intercotour d’Occitanie, le 7 décembre à Montpellier, autour de l’Intelligence Artificielle et de ses impacts dans le monde du travail. Avec un programme de conférences concernant les enjeux pour les entreprises et les administrations publiques, ou des ateliers participatifs sur le rôle de l’IA dans l’aide à la décision, la productivité ou le management. Montpellier se distingue depuis plusieurs mois par sa proactivité sur le sujet de l’IA, avec notamment la mise en place par la Métropole de la première convention citoyenne locale pour déterminer les futurs usages de l’IA pour ses habitants et le territoire. Une démarche saluée dans le cadre du Forum Zéro Carbone à Paris, le 7 décembre, avec l’obtention par la Ville de Montpellier du « Prix Numérique » récompensant cette initiative citoyenne et remis à Séverine Saint-Martin, adjointe au maire de Montpellier, déléguée au Renouveau démocratique et à l’Innovation sociale, conseillère de Métropole.

Photo : © C. Ruiz

Merci à nos mécènes

La Ville et la Métropole de Montpellier développent le mécénat pour que chacun puisse

soutenir des projets sur le territoire.
Le 29 février, l’Opéra Orchestre National de Montpellier organise sa soirée de Gala à l’opéra Comédie. Interview de la femme d’entreprise Maïa Wodzislawska-Paulin, épouse du célèbre designer Pierre Paulin, co-présidente (1) du Cercle des mécènes de l’OONM.

Qu’est-ce qui vous a donné envie de vous engager ?

Maïa Wodzislawska-Paulin : J’ai eu la chance d’avoir une mère pour qui la culture, c’était le seul avenir. J’ai envie de partager cette passion, montrer que ce n’est que du bonheur. L’idée avec le mécénat est d’ouvrir les portes de l’opéra à ceux qui pensent qu’ils ne peuvent pas y aller, ou de faire venir des musiciens dans des territoires où ils ne vont pas. Je vis dans les collines cévenoles, au-delà de Ganges et du Vigan. Là-bas, les adolescents ne savent même pas que l’opéra existe.

Chaque fois que je l’ai fait découvrir, c’était une révélation. J’ai vu des visages éblouis,

j’ai suscité de l’enthousiasme.

Qui peut participer à la soirée de Gala ?

M. W-P : Tout le monde peut participer à cette soirée et devenir mécène. Grandes entreprises comme particuliers, chacun peut apporter une contribution précieuse aux nombreux projets d’ouverture de l’OONM. Ce sont les petites rivières qui font les grands fleuves. Cette soirée s’annonce mémorable, avec un dîner concocté par le chef étoilé Guillaume Leclère, servi sur scène, une vente aux enchères et une tombola animées par Me Bertrand de Latour et Me Jean-Christophe Giuseppi, et des intermèdes musicaux.

(1) Aux côtés de Monique Cavalier

Renseignements et réservations sur opera-orchestre-montpellier.fr - valerie.dimeglio@oonm.fr

Photo : Maïa Paulin au grand foyer de l’Opéra Comédie, sur un des canapés dessinés

par son mari Pierre Paulin. © OONM

« L’avenir se dessine ensemble. L’implication des acteurs locaux et des citoyens
est nécessaire pour faire face aux défis de demain.
Aidez-nous à renforcer l’attractivité de Montpellier et de sa métropole. »

Michaël Delafosse,

président de Montpellier
Méditerranée Métropole, maire de Montpellier

« Je suis le premier élu à porter une délégation mécénat. La Ville et la Métropole de Montpellier ont voulu structurer le mécénat pour insuffler une dynamique de territoire afin que Montpellier soit plus que jamais une cité de partage, de solidarité et d’engagement. »

Yannick Chartier,

adjoint au maire de Montpellier et conseiller métropolitain délégué au Mécénat et à la Création d’entreprises

Vous souhaitez vous engager aux côtés de la Métropole

Contactez la Coordination et développement du mécénat qui propose des projets porteurs de sens aux entreprises de toutes tailles, désireuses de s’engager.

florence.fabre@montpellier.fr
Tél. 04 99 54 76 73

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

ÉVÉNEMENT

Gratuité des transports : engagement tenu

Depuis le 21 décembre 2023, les transports en commun du réseau TaM sont gratuits pour les habitants de la métropole. Retour sur ce jour historique en images. Témoignages de nouveaux bénéficiaires du pass gratuité et modalités d’obtention.

Photo : Photo officielle devant les tramways avec autour de Michaël Delafosse, maire de Montpellier, président de la Métropole et de Julie Frêche, vice-présidente déléguée au Transport et aux Mobilités actives, les maires de la Métropole, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, Mihhail Kõlvart, maire de Tallinn en Estonie (dont le réseau de transports en commun est gratuit) et des maires et représentants d’agglomérations françaises. © C. Ruiz

La gratuité célébrée

Le 21 décembre 2023, de midi à minuit, la 15e Zone artistique temporaire (ZAT) a accompagné le passage à la gratuité des transports en commun. Cette grande fête de la gratuité invitait le public à un voyage pour 12 heures de spectacles et de surprises urbaines dans les tramways, dans les bus, mais aussi sur la place de la Comédie et aux alentours.

« Rien n’arrête une idée dont le temps est venu. Le temps de la gratuité est venu. Pour une ville plus écologique, plus solidaire, plus fraternelle. » C’est sur ces mots que Michaël Delafosse, accompagné de nombreux élus et de jeunes représentants de conseils municipaux d’enfants a terminé son discours sur le parvis de l’Opéra Comédie.

Photo : © C. Ruiz

« 5... 4... 3… 2… 1… Gratuité ! ». Le public a repris en chœur le compte à rebours orchestré par Calixte de Nigremont, en monsieur loyal et le gong des tramways.

Photo : © L. Séverac

Des milliers de personnes, sur une place de Comédie pleine comme un œuf, sont venues assister à cet événement historique, le sourire aux lèvres.

Photo : © KPRODZ

Après une place de la Comédie transformée en dancefloor par les Mixeuses Solidaires, une aurore boréale imaginée par l’artiste suisse Dan Acher a fait son apparition sous les yeux ébahis de la foule. Un spectacle magnétique et chimérique unique.

Photo : © L. Séverac

Dès midi, cinq compagnies artistiques offraient des Impromptus. Des moments d’étonnement de rêve et de voyage. Ici, la Cie Didier Théron avec les GONFLÉS/Véhicules, de joyeux voyageurs hors normes qui ont égayé le parcours des usagers quotidiens de TaM.

Photo : © C. Marson

Place à la fête dans le Soul tram, orchestrée par l’association Cosmic Groove Airlines. Les artistes ont investi une des rames de la ligne 2. Paillettes, couleurs et musique funky pour groover ensemble aux abords de la gare Saint-Roch.

Photo : © C. Marson

Pour le plus grand plaisir des petits et des grands, les poètes bricoleurs de la Cie Carabosse ont enflammé l’esplanade. Un univers féérique, lumineux et sonore a habité le jardin du Champ de Mars le temps d’une soirée.

Photo : © C. Marson

Une expérience partagée

Le lancement de la gratuité des transports en commun pour les habitants fut l’occasion d’une journée professionnelle de travail et d’un forum public pour débattre du sujet.

Une soixantaine de personnes, venues de Dunkerque, Tallinn (Estonie), Châteauroux, Grenoble… ont participé à l’atelier projet proposé dans le cadre du séminaire lors du lancement de la gratuité des transports en commun pour les habitants du territoire. Organisé par TaM et la Métropole, cette journée de travail a permis d’exposer l’expertise et les projets locaux dans le domaine des mobilités. Julie Frêche, vice-présidente de la Métropole déléguée au Transport et aux Mobilités actives, a fait une présentation globale de la politique en la matière, « la Métropole mène une politique systémique. Au-delà de la gratuité, nous consacrons 150 millions d’euros aux mobilités actives : 1/3 pour les piétons et 2/3 pour le vélo. Parallèlement, nous poursuivons les investissements sur le réseau des transports, avec la future ligne 5 qui finira de mailler le réseau en étoile. Ce dernier sera complété par cinq lignes de bustram. » Cette matinée de travail fut l’occasion de mettre en lumière les nouvelles mobilités et les nouveaux usages de la ville à travers les différents projets du hub des mobilités dans le parking Comédie, à l’anneau vélo et ses voies cyclables dans le tunnel de la Comédie... Les participants sont ensuite allés voir sur le terrain ces aménagements futurs pour se déplacer autrement et durablement, dont ceux de la ligne 5 de tramway. Un arrêt à Saint-Éloi a permis de découvrir un des nœuds du réseau de tramway ligne 1 et ligne 5 qui sera un des plus fréquentés après la mise en service de la ligne 5 puisqu’il desservira deux universités et les 10 000 salariés des hôpitaux de la ville. L’après-midi fut consacrée à une table ronde.

Photo : © C. Ruiz

Un grand forum public avec Libération

Le 21 décembre, l’Opéra Comédie a accueilli le forum Libération sur le thème : Gratuité des transports, un ticket pour la ville. Avec, notamment, Mihhail Kõlvart, maire de Tallinn (Estonie) ; Karima Delli, députée européenne, présidente de la Commission transport et tourisme au Parlement européen ; Philippe Poinsot, de l’Université Gustave Eiffel ; Arnaud Passalacqua, professeur à l’Université Paris Est-Créteil, spécialiste des mobilités ; Fabien Roussel, secrétaire du Parti communiste français, Michaël Delafosse, maire de Montpellier, président de la Métropole. Deux heures de débat suivies de questions réponses avec la salle.

Un forum à retrouver sur liberation.fr et montpellier3m.fr

Photo : © C. Ruiz

La gratuité vue par les habitants

La gratuité totale des transports en commun pour les habitants de la métropole est une réalité. Comment les habitants vivent-ils cette nouveauté ?

Pour le pouvoir d’achat et la planète

Sylvie Bouchet et sa petite famille étaient sur la Comédie pour fêter la gratuité le 21 décembre. Pour cette maman solo avec deux enfants de 8 et 16 ans à charge, le budget des transports n’est plus un problème. Après avoir travaillé durant 20 ans dans l’aide à l’enfance, elle porte aujourd’hui un projet personnel, mais les fins comme les débuts de mois sont difficiles. « Je suis revenue à Montpellier en 2020 et mes enfants ont tout de suite bénéficié de la gratuité des transports. Maintenant, c’est gratuit pour moi aussi. À Paris, je réglais mon pass 68 euros par mois et pour les petits, c’était aussi payant. Je n’ai pas de voiture, le prix du litre d’essence est trop cher. Je me sers des transports en commun pour chacun de mes déplacements : rendez-vous médicaux, activités des enfants, aller en ville… Je prends le bus 21 ou 46, pour aller à Sablassou, d’où je prends la ligne 2 de tramway. Ou alors, je prends le bus 51, le mercredi quand j’accompagne mon fils à son cours de natation à la piscine d’Antigone.

Au printemps, j’aimerais acheter trois vélos d’occasion via une association, car on parle beaucoup d’écologie, mais il faut donner aux enfants le goût du vélo très tôt, car c’est la liberté. J’aimerais bien qu’il y ait une ligne de ramassage scolaire à vélo au Crès. Depuis peu, il y a de nouvelles pistes cyclables aux alentours, dont une qui mène jusqu’à Castelnau-le-Lez, ça encourage à enfourcher sa bicyclette en sécurité. »

Sylvie Bouchet,

maman solo en montage de projet, deux enfants à charge

Le Crès

Photo : © L. Séverac

PAROLES (1)

« La gratuité, c’est un accès aux transports à tous, sans discrimination »

« Ça peut aider beaucoup de familles »

« C’est une avancée sociale et écologique »

« La gratuité, c’est la liberté du citoyen, l’égalité, un coup de pouce au pouvoir d’achat »

(1) Extraits des témoignages vidéos diffusés sur la place de la Comédie lors de la fête de la gratuité.

Un bon réseau de transports en commun

À 35 ans, la comédienne Clara Balmin habite Montpellier depuis un an. « J’ai eu le pass gratuité week-end dès que je suis arrivée à Montpellier. Je venais de la région parisienne. J’utilise beaucoup le tram et le vélo, et parfois les VTC (véhicule de tourisme avec chauffeur). En week-end comme en semaine, je me sers des transports en commun pour quasiment tous mes déplacements : me rendre en ville, voir des amis, aller à la plage… D’ailleurs, s’il n’y avait pas un bon réseau de transports en commun, cela aurait remis en question le fait de vivre à Montpellier. »

Clara Balmin,

comédienne Montpellier

Photo : © L. Séverac

Comment obtenir et utiliser le Pass gratuité ?

Vous habitez dans la métropole et vous ne bénéficiez pas encore de votre Pass gratuité ? Le demander est un jeu d’enfant. Pour voyager en règle, il faut simplement être en possession de son Pass gratuité valide. Plus besoin de le valider.

3 documents à présenter :

1 pièce d’identité

+

1 photo d’identité

+

1 justificatif de domicile

(+ autorisation parentale pour les mineurs âgés de 3 à 17 ans).

2 supports :

sur smartphone
et/ou carte TaM

3 solutions pour demander
son Pass gratuité

Sur l’application M’Ticket,

suivre les instructions pas à pas.

En ligne sur tam-voyages.com,

suivre les instructions pas à pas.

En Espaces Mobilité TaM à Montpellier

• Mosson (station de tramway L1 et L3 : Mosson) – Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de
 14h à 17h – avec ou sans rendez-vous

• Maguelone – 27 rue Maguelone (station de tramway L1, L2, L3 et L4 : Gare Saint-Roch) –
 Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h – sans rendez-vous

• Centre - Comédie – 1 place Francis-Ponge (ancien Hôtel de Ville) – station de tramway L1 :
 Antigone – Du lundi au vendredi de 9h à 17h – Exclusivement sur rendez-vous

Dans les communes, les agents des guichets uniques de la Métropole ne délivrent pas de Pass gratuité, mais ils renseignent et accompagnent les voyageurs dans leurs démarches.

POUR TOUT SAVOIR SUR LA GRATUITÉ

Faut-il valider son Pass gratuité ?

Non. Pour voyager en règle, il n’est plus nécessaire de valider. Il faut en revanche être obligatoirement en possession de son Pass gratuité valide.

Quelle est la validité de mon Pass gratuité ?

Le Pass gratuité est valable un an et jusqu’à la date d’anniversaire du titulaire. Les bénéficiaires seront notifiés un mois avant la fin de la validité de leur Pass et invités par les équipes de TaM à renouveler leur demande.

Peut-on gérer plusieurs Pass gratuité sur l’application M’Ticket ?

Avec l’option famille, vous pouvez également intégrer les Pass gratuité de vos enfants

sur l’application M’Ticket.

Que se passe-t-il lors d’un contrôle ?

En cas d’absence de titre pour les résidents et non-résidents de la métropole : amende de 72 € et 50 € de frais de dossier. Minoration possible à 5 € sur présentation ou création d’un Pass gratuité valide en Espace Mobilité sous 4 jours ouvrés.

Les P+tram sont-ils payants pour les résidents de la métropole ?

Non. Les P+tram restent gratuits pour les résidents de la métropole, en utilisant leur Pass gratuité sur l’appli M’Ticket.

Notre enfant a moins de 3 ans. Devons-nous faire la demande d’un Pass gratuité pour lui ?

Non. Les bus et tramways du réseau TaM sont gratuits pour tous les enfants de moins de 3 ans. Votre enfant devra donc voyager avec un Pass gratuité à partir de 3 ans.

Plus d’infos sur tam-voyages.com

Que se passe-t-il pour les habitants hors métropole ?

Pour voyager en règle à bord des bus et tramways du réseau de transport TaM, tous les voyageurs non-résidents ou résidents n’ayant pas le Pass gratuité doivent obligatoirement être en possession d’un titre de transport valide payant : un abonnement ou un titre horodaté.

Comment se procurer un titre de transport payant ?

Depuis le QR code accessible à chaque point d’arrêt bus et tramway, renvoyant vers le site rapide ticket-tam.com

• Sur l’appli M’Ticket TaM (abonnement ou achat d’un titre unitaire et 10 voyages par
 anticipation du déplacement).

• Sur les 64 distributeurs automatiques de titres dans les stations les plus fréquentées
 du réseau (Gare Saint-Roch, Comédie, Occitanie, etc.).

* Chez l’un des 100 commerçants-relais TaM.

Les tarifs évoluent-ils pour les non-résidents ?

Non, les tarifs restent inchangés pour l’ensemble des titres de transport, soit, par exemple, le ticket 10 voyages à 10 €, disponible sur l’appli M’Ticket.

Les P+tram sont-ils
accessibles aux non-résidents ?

Oui, les P+tram resteront également accessibles aux non-résidents qui stationnent leur véhicule et voyagent à bord des bus ou des tramways du réseau TaM :

- gratuitement pour les abonnés annuels TaM,

- avec le forfait P+tram à 5,20 €, valable pour l’ensemble des occupants du véhicule
 voyageant ensemble sur une même journée.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

CO’MMUNES

31 identités, un seul territoire

FABRÈGUES p. 18

La main verte

EN COMMUN p. 20

Voix d’eau

EN BREF p. 22

Photo : © C. Marson

Fabrègues

La main verte

Bâtie en rond autour d’une petite place, Fabrègues est connue à travers les siècles pour sa « circulade ». Située au pied du massif de la Gardiole, entre Montpellier et Sète, cette commune de l’ouest de la métropole a de nombreux atouts à faire valoir.

Coulée verte

Traversée par le Coulazou (photo), Fabrègues bénéficie d’une trame verte entretenue et aménagée le long de cette rivière, qui relie les deux parties de la commune : le centre-ville à l’ouest et Les Campanelles à l’est. Cet espace de convivialité (photo) dispose de nombreux équipements de loisirs et sportifs très fréquentés : pumptrack, skate-park, aire de jeux pour enfants, tables de ping-pong, terrain de beach-volley, terrain de football, stade d’athlétisme, courts de tennis, gymnase, parcours de santé… Et même un petit lac où des tortues cistudes se prélassent au soleil.

Agriculture et biodiversité

Au sud-ouest de la commune, le domaine de Mirabeau, racheté par la municipalité, a repris vie ces dernières années en associant polyculture et biodiversité. Pôle d’excellence agroécologique et social, il accueille des agriculteurs et des éleveurs bio qui fournissent notamment la cantine municipale. Après la rénovation de la cave viticole du domaine, c’est au tour de la bergerie d’être réaménagée. D’autres chantiers d’envergure sont en cours à Fabrègues comme la construction d’un gymnase à proximité du collège Ray Charles, et, dès mars, la réhabilitation et l’extension de l’hôtel de Ville (photo).

Photo : © Ville de Fabrègues

Photo : © GAU

CV

Date de naissance

XIe

Superficie

31,46 km2

Habitants

Fabréguois(es)

Nb d’habitants

7 277

Site internet

[fabregues.fr](http://fabregues.fr)

Jacques Martinier,

maire de Fabrègues

Photo : © H. Rubio

« Depuis plus de 20 ans en tant que maire et précédemment en tant qu’adjoint, je m’attelle à conserver le caractère rural de notre commune, son esprit de village, tout en gérant, au fil des années, son extension progressive et mesurée, toujours enrichissante. Fabréguois de naissance, et passionné pour ma commune, j’ai à cœur de dynamiser la ville en favorisant l’accueil de nouveaux commerces et restaurants qui l’animent tout au long de l’année. Nous avons réussi à préserver les espaces naturels et bâtiments patrimoniaux, notamment à l’ouest du territoire avec des hébergements touristiques de qualité, mais aussi une vaste plaine agricole située au pied du massif classé de la Gardiole. »

Voix d’eau

Il est loin le temps où l’eau semblait une ressource inépuisable. Dont le bruit des sources charmait, que les peintres immortalisaient. Aujourd’hui, parler de l’eau, c’est ouvrir un véritable débat sur l’état du monde, l’avenir de la planète. À la voix des experts, s’ajoutent, dans plusieurs communes de la Métropole, celles de tous ceux qui ont fait de l’eau leur passion, leur domaine, leur métier. Et qui invitent à en prendre soin.

7963 km

C’est la distance qui sépare Pondichéry (Inde) de Prades-le-Lez. Et qui n’a pas empêché, dans le cadre d’un programme de service civique à l’international, de développer des partenariats avec les écoles des deux villes pour y mener des actions de sensibilisation autour du climat et de la gestion de l’eau. Avec notamment un projet mené auprès des scolaires de l’école Paul Crouzet leur permettant de bénéficier d’ateliers de connaissance et de sensibilisation en bord de Lez. Une parcelle en zone humide a été acquise par la commune pour sa préservation, proposée en « adoption » par les enfants de l’école, devenant ainsi les sentinelles du Lez. Une première en France.

prades-le-lez.fr

Il y a ceux qui la cherchent. Comme les membres de l’association Les Débroussailleurs de l’aqueduc. Un petit regroupement de bénévoles de Castries qui depuis 20 ans se réunissent une fois par mois pour nettoyer l’aqueduc construit par Pierre-Paul Riquet (quand même) et l’équiper de buses. Leur objectif : voir de nouveau circuler l’eau, de la source de Fontgrand jusqu’au château de Castries, comme ce fut le cas il y a 350 ans, lors de la mise en eau de l’aqueduc.

Autour du port

Et puis, il y a ceux qui l’ont trouvée. Un peu par hasard, comme Patrice Granier, responsable du port de Lattes, au cours d’une mission sur vedette lors de son service militaire en gendarmerie. « Dès que j’ai su qu’un port allait se créer à Lattes, j’ai postulé. » Aujourd’hui, son quotidien se partage entre la gestion du port, le lien avec les plaisanciers, mais aussi l’entretien, la surveillance. « Il y a de nombreuses habitations tout autour du port et tous les jours les équipes doivent nettoyer et retirer les algues, les bouteilles, les déchets flottants. » Depuis son bureau perché au premier étage de la capitainerie, il peut actionner de manière électronique l’ouverture des écluses. Mais rien ne vaut le tour du port, pour veiller au respect des consignes. « Surtout celles concernant la lutte contre les risques de pollution. » Sanitaires, rejets d’huile ou de gasoil, tout doit être évacué désormais par la pompe à eaux noires. « On demande aussi aux plaisanciers d’utiliser des produits naturels bio pour le lavage des bateaux, qui doit être fait avec l’eau du port et non plus l’eau courante. »

Innovation technologique

Avant ses études d’ingénieur environnemental, Vincent Bernad, quant à lui, a fait un BTS en gestion et maîtrise de l’eau. « C’est comme ça que j’ai été amené très tôt à travailler sur les milieux naturels, les pollutions en rivière. » Aujourd’hui responsable de développement chez NXO, implantée à Cournonsec, il prolonge cette expérience avec beaucoup de jubilation. « NXO développe une nouvelle solution d’assainissement des eaux usées par le biais de microalgues, sans pollution, sans grande dépense énergétique. Donc il y a d’un côté l’aspect challenge technique, innovation. Mais aussi la satisfaction d’apporter une pierre à l’édifice de la préservation de l’environnement et des ressources… L’eau, c’est la vie, il y a donc nécessité à la préserver. Et toutes les technologies ne suffiront pas, sans l’investissement de chacun pour transformer notre consommation, nos usages. »

Préserver les fonds

L’eau, pour Michel Ramonda, c’est d’abord le souvenir de la Méditerranée. Des fonds magnifiques du côté de Marseille, où il a vécu 28 ans, aperçus en plongée du côté de Cassis ou de l’archipel de Riou. Et aujourd’hui vers Palavas, les Aresquiers, lors des sorties proposées par le club Objectif Bleu, dont il assure la direction au Crès depuis cinq ans. « Ce qui m’a attiré vers la plongée, c’est le bien-être, l’antistress que procure le fait d’être sous l’eau. Et bien sûr l’émerveillement, les sensations éprouvées en voyant ma première sériole, un mérou… » Un plaisir que cet ingénieur de recherche à l’université de sciences de Montpellier éprouve aujourd’hui en accompagnant la découverte des jeunes plongeurs. En leur transmettant l’admiration et le respect, « pour ce milieu marin magnifique, et pour l’eau en général, qu’il faut protéger au mieux, ne pas gaspiller ou polluer ». Fils de pêche, plomb, détritus, plastiques… « Tout ce qu’on jette finit à la mer. » À chaque sortie les plongeurs en profitent pour nettoyer les fonds. Et ils sont les premiers témoins de la dégradation et de la surmortalité des espèces ces dernières années : gorgones, poissons, nacres. « Les eaux sont menacées, il faut en prendre soin, chacun à son échelle. »

01 Lattes

CAPITAINERIE RESPONSABLE

Le petit port de plaisance de Lattes, en gestion municipale, accueille une centaine de bateaux à l’année. Depuis la Capitainerie, Patrice Granier, responsable du port, veille à son cours régulier. Gestion des abonnés, ouverture des écluses, entretien, surveillance, nettoyage. De quoi occuper à l’année la petite équipe de trois personnes. « Avec, depuis plusieurs années, une attention renforcée à la pollution. Plus de produits chimiques pour le nettoyage des bateaux. Et interdiction d’utiliser l’eau courante. Il faut désormais puiser dans l’eau du port. » La capitainerie gère aussi la vasque centrale, ouverte à la pêche et à de petites activités nautiques.

04 67 81 86 07 – villes-lattes.fr

Photo : © S.M.

02 Cournonsec

NXO : LA STATION D’ÉPURATION DU FUTUR

Installée à Cournonsec depuis 2016, l’entreprise NXO travaille sur un nouveau modèle de station d’épuration à énergie positive et sans utilisation de produits chimiques. Le principe : la bioremédiation. C’est-à-dire, la dépollution biologique, par l’usage de microalgues. Deux démonstrateurs sont déjà en place sur le site de Cournonsec, et les premières unités commercialisées seront en opération courant 2024. « Une véritable révolution, pour Vincent Bernad, responsable de développement, avec un impact environnemental fort, sur les consommations d’énergie et la préservation des ressources en eau. »

nxo-e.fr

Photo : © NXO

03 Le Crès

OBJECTIF BLEU, PLONGÉE RESPECTUEUSE

Commencée en 1994 – le club fêtera ses 30 ans en 2024 – l’aventure du club de plongée Objectif Bleu allie passion et engagement. Les 90 adhérents du club cressois partagent leurs entraînements et leurs formations entre la piscine Alex Jany à Jacou et les sorties en mer. Tous les quinze jours, une sortie vers Marseille permet de diversifier le plaisir de la découverte des fonds marins. Pour Michel Ramonda, le président, « mieux on connaît notre écosystème merveilleux, la beauté des milieux, plus on a envie d’en prendre soin, les préserver… » Le club, organisateur de stages bio, est signataire de la charte du Plongeur Responsable de l’association Longitude 181.

objectif-bleu.com

Photo : © Objectif bleu

À VIVRE
VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE

Art et nature aux Salines

Rencontre des amoureux de la nature et des amateurs d’art, la Galerie éphémère est de retour du 2 au 4 février sur le site protégé des Salines à Villeneuve-lès-Maguelone. Cet ancien site industriel salinier abrite une zone humide de 300 ha, riche d’une faune et d’une flore remarquables, au cœur du site Natura 2000 des étangs palavasiens. La gestion de ce site d’exception, propriété du Conservatoire du Littoral, a été confiée au Conservatoire d’espaces naturels d’Occitanie, à Montpellier Méditerranée Métropole et à Sète Agglopôle Méditerranée. À l’affiche de cette 12e édition, des artistes 100 % régionaux et émergents en résidence, portés par l’association INKARTAD : Moke, Faust, Pascal Merguez, Wobe Johnson, Moot, Nadim Zeraïa, Ti’Lab, Sarah Munos, Fahrenheit, Sixo Santos, No-Luck, Margot Merandon, Sacha Emel. La Galerie éphémère propose également de nombreuses animations samedi et dimanche de 14h à 17h et des visites guidées à la découverte de la biodiversité qu’abrite cet espace naturel d’exception.

galerieephemere.net

C’EST FAIT
COURNONTERRAL

Une aire de jeux à l’esplanade Hélios

Samedi 25 novembre, William Ars, maire de la commune, accompagné d’élus et de professionnels de l’enfance, a inauguré la nouvelle aire de jeux pour jeunes enfants située sur l’esplanade Hélios, à proximité de la Maison des Services. Cette réalisation, d’un coût de 45 000 euros, manquait à ce jeune quartier résidentiel à mixité sociale. Dans son allocution, William Ars a annoncé, avant la fin de son mandat, la création d’une aire de jeux pour les pré-ados et ados sur la commune, un chemin de mobilité douce (piétons, vélos…) et une station d’arrêt Bustram à l’entrée de ce quartier.

ville-cournonterral.fr

Photo : © Ville de Cournonterral

À ÉCOUTER

SAINT-JEAN-DE-VÉDAS

Ode aux sonorités graves

Festival créé à l’initiative de Jean Ané, contrebassiste solo à l’Orchestre National de Montpellier et professeur à l’école municipale de musique de Saint-Jean-de-Védas, Mardi Graves met à l’honneur les instruments tels que la contrebasse, le cor, le tuba... L’occasion de découvrir ou redécouvrir de magnifiques sonorités interprétées par les plus grands musiciens. Au programme de cette 31e édition : 8 février à 20h, soirée Ciné concert Pierre et le loup par Fiddlesticks, 10 et 11 février, Bass’Olympiques. Mais aussi à Montpellier, Lavérune… Programme complet sur

mardigraves.com

chaiduterral.com

Photo : © Shutterstock

À VOIR

SAUSSAN

L’estampe par Patrice Vermeille

Patrice Vermeille a enseigné son art à l’École des Beaux-Arts de Montpellier, transmettant son métier à des générations d’étudiants, permettant que subsiste encore l’exigeante pratique de l’estampe. Saussan et sa Chapelle (9 rue des Pénitents), nouveau lieu d’exposition, sont fiers de célébrer son travail du 12 janvier au 12 février. Cet artiste est un représentant majeur du rare genre des peintres – graveurs. Technicien scrupuleux, attentif aux recherches et aux innovations de son domaine, il crée des œuvres de grande qualité, alliant un savoir-faire virtuose à l’interprétation très personnelle de thèmes classiques qu’il traite par ensembles. Naissent alors des suites telles que les Nids, Nébuleuses ou Astrologues, pour lesquelles il peut choisir de somptueux grands formats.

Du mardi au samedi 18h-19h. Dimanche : 10h-12h. Entrée libre.

saussan-herault.fr

Photo : © Patrice Vermeille

À VENIR

PIGNAN

Une nouvelle brigade de gendarmerie

En ce mois de janvier, Pignan sera dotée de sa propre brigade fixe de gendarmerie composée de 20 gendarmes. Elle fait partie des 238 nouvelles brigades de gendarmerie sur le territoire français annoncées par le gouvernement d’ici 2027. « Tout est prêt pour accueillir la nouvelle brigade de gendarmerie. Nous avons un terrain et des modulaires équipés en attendant la construction. Dès que j’ai entendu que le Président de la République annonçait la création de brigades, je me suis positionnée. Nous avons élaboré un dossier qui a reçu le soutien unanime des parlementaires et des élus locaux », explique Michelle Cassar, maire de Pignan. La création d’une brigade de gendarmerie à Pignan se justifie notamment par la forte poussée démographique dans la commune et les villages alentour.

pignan.fr

ÇA CHANGE

BAILLARGUES

UN Espace DE co-working EN JANVIER

Soucieuse d’accompagner les acteurs économiques locaux et d’offrir des espaces adaptés aux nouvelles formes de travail, la Ville de Baillargues va lancer courant janvier une offre de service de coworking, c’est-à-dire un espace de travail partagé. Dans un contexte économique difficile, il apparaît encore plus opportun de faciliter les transitions et les créations d’entreprise, ainsi que de créer du lien autour du travail. C’est en ce sens que l’ancienne école de garçons, longtemps utilisée par les services municipaux, a fait peau neuve : un aménagement intérieur moderne qui se marie avec le cachet du bâtiment et de la clôture extérieure, recréée comme elle avait pu exister au début du siècle. Plusieurs types d’espaces de travail seront proposés, ainsi qu’une salle de réunion et une cour intérieure pour des moments de détente et la pause méridienne.

baillargues.fr

nouveau

Sussargues

Un parc arboré en cœur de ville

Sussargues continue sa transformation pour redynamiser son cœur de ville. Parmi les différents chantiers : le tout nouveau parc en cœur de ville, sorti de terre fin 2023. Juste à temps pour accueillir le marché de Noël de la commune. Ce parc paysager a été conçu comme un espace de verdure dédié aux promenades, aux rencontres et aux différentes manifestations organisées par la Ville. Un changement radical par rapport à l’ancienne friche de ces dernières années.

ville-sussargues.fr

Photo : © Ville de Sussargues

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

CO’GITER

CO’giter

L’aventure continue !

Bravo et bonne chance à Bourges retenue au titre de Capitale européenne de la culture 2028. Pour Montpelier, c’est une déception, bien sûr, mais c’est le début d’une nouvelle aventure. Les motifs de satisfaction sont nombreux, comme celui d’avoir fédéré 154 communes issues de huit collectivités, allant de Sète à Lunel, de la Grande Motte au Pic Saint-Loup, de Gignac au Grau-du-Roi. Cette candidature commune a également permis de mettre en lumière la richesse culturelle de ces territoires et l’implication forte des habitants. Elle a surtout créé une envie de la part des associations, artistes et autres acteurs culturels, de travailler ensemble. Les partenariats initiés depuis deux ans ont révélé un appétit très fort de bâtir des projets en commun. Cette dynamique unique se poursuit.

Photo : Le bal public sur la place de la Comédie, organisé par le chorégraphe Sali Sanou, a été un moment fort de la Biennale Euro Africa, dans le cadre de la candidature Montpellier 2028.

© F. Damerdji

154

communes

se sont mobilisées pour la candidature.

Histoire d’une candidature

Pendant deux ans, Montpellier et les territoires associés ont vécu au rythme de la candidature. Une centaine d’événements artistiques ont ainsi éclos sur les 154 communes, gratuits, et, pour certains, proposés sur l’espace public. De l’annonce de la candidature à la décision du jury européen, tous les acteurs se sont mobilisés.

La candidature de Montpellier est lancée en grande pompe le 31 mars 2022 à l’opéra Comédie. Entouré des présidents des collectivités voisines qui appuient le projet, Michaël Delafosse a présenté les grandes orientations, devant un parterre de personnalités artistiques, culturelles et politiques. Ce lancement a été l’occasion de présenter la marraine de la candidature Adèle Charvet, chanteuse lyrique montpelliéraine.

Photo : © L. Séverac

Durant trois jours, en juillet 2023, Michaël Delafosse s’est rendu à Oulu en Finlande, qui sera Capitale européenne de la culture en 2026. Il y a notamment rencontré Seppo Määttä, le maire de la ville, afin de voir sur place les préparatifs et la programmation de l’événement. Ce déplacement faisait suite à celui mené à Tartu en Estonie, qui se préparait à être Capitale en 2024, suivi d’une visite à Eleusis, en Grèce, Capitale 2023. Ces déplacements ont permis de tisser des liens et de poser les bases de projets communs.

Photo : © CEC2028

Entouré d’Adèle Charvet, marraine de la candidature Montpellier 2028, de Sophie Léron,

directrice générale et de Nicolas Dubourg, directeur du théâtre de la Vignette, et directeur artistique, le président de la Métropole dépose le dossier de candidature au ministère de la Culture à Paris,

le 27 octobre 2023. Il est le résultat d’un travail de co-construction mené avec l’ensemble des partenaires à l’échelle du territoire, de l’Europe et du continent africain. Le projet artistique se décline

en trois concepts (Relier, Acter, Célébrer) et trois axes (Les Chemins du vivant, La Fabrique des futurs, Trans !).

Photo : © CEC2028

Des graines semées pour l’avenir

Plus de 200 événements

C’est dans le somptueux Château Laurens, à Agde, le 8 septembre 2022 qu’ont été présentés les 48 premiers projets lauréats participant à la candidature de Montpellier Capitale européenne de la culture. L’année suivante, 35 autres ont été sélectionnés. De randonnées culturelles en milieu naturel à la numérisation d’œuvres urbaines, de performances en déambulations, d’expositions en résidences, de parcours en conférences, le milieu artistique a bouillonné à travers le territoire.

Créer les liens entre les artistes

Le projet artistique partait d’une volonté forte : celle de construire un projet qui favorise les relations horizontales entre les différents acteurs politiques, citoyens et professionnels du territoire. Ce désir de créer des liens a immédiatement été saisi par Gaëlle Maury, directrice du centre d’art La Fenêtre, à Montpellier : « Nous avons particulièrement travaillé avec des acteurs culturels sétois, le MIAM en premier lieu, mais aussi des bibliothèques du bassin de Thau. Ces dernières seront associées au programme de la seconde édition de GraphiMs, le festival de design graphique que La Fenêtre coproduit avec le réseau des médiathèques et qui aura lieu au printemps 2024. Nous avons également un ambitieux projet d’exposition que La Fenêtre et le MIAM portent ensemble. Il sera peut-être difficile à concrétiser mais, cela dit, nous imaginons déjà d’autres coopérations. La voie est ouverte, nous continuerons à l’emprunter. »

« On n’abandonne rien »

Avec plus de 200 événements qui se sont tenus depuis deux ans sur tout le territoire, l’écosystème artistique a répondu présent. Un des grands temps forts a été la Biennale Euro-Africa Montpellier qui a fait briller en octobre dernier les richesses culturelles. Pour Vincent
Cavaroc, le directeur de la Halle Tropisme et maître d’œuvre de la manifestation, « cette candidature a été un marchepied pour la Biennale. Rendez-vous en 2025 ». Car, effectivement, tous les projets enclenchés ne vont pas disparaître du jour au lendemain. Ainsi, celui porté par Habib Dechraoui, de création de lieux aux Hauts de Massane, en lien avec l’Institut du monde arabe, se poursuit. « Il faut capitaliser sur le travail fait. On n’abandonne rien. »

Photo : Exposition WAX, à l’hôtel d’Aurès, Montpellier en octobre 2023. © C. Ruiz

2 questions à Anne Béliard,

directrice du festival Clapotis

Photo : © Marie Garnier

Que vous a apporté la candidature ?

Anne Béliard : Le festival Clapotis, à Gignac, existe depuis 2015. Ce sont, tous les deux ans, trois jours dédiés au très jeune public. Le fait d’avoir été retenu par l’association Montpellier 2028 a été une reconnaissance de notre travail. Notre dernière édition a bénéficié de cette visibilité et cela s’est ressenti auprès du public. Nous avons eu plus de 60 % de fréquentation. C’était, sans aucun doute, l’effet de la candidature et de la communication qui s’est faite autour.

Comment voyez-vous l’avenir ?

A.B. : Nous sommes évidemment déçus que le territoire n’ait pas obtenu le label. Nous avions reçu une subvention conséquente grâce à cette candidature. Nous avons ainsi pu élargir notre programmation à des compagnies extérieures. Nous avons également accru notre équipe d’organisation. Je sais que nous serons toujours soutenus par la communauté de communes Vallée de l’Hérault, partenaire de notre festival depuis le début. Nous espérons pouvoir maintenir le même régime. En tous les cas, cette candidature a été bénéfique pour nous.

31 mars 2022

Lancement de la candidature.

8 juin 2022

Création de l’association Montpellier 2028, l’instance porteuse de la candidature,

en charge du pilotage du projet.

26-27 septembre 2022

Présentation de la candidature aux instances européennes à Bruxelles.

5 décembre 2022

Premières conventions de mécénat avec quatre entreprises qui s’engagent

à hauteur de 200 000 euros.

21 décembre 2022

Dépôt du dossier de pré-candidature auprès du ministère de la Culture.

3 mars 2023

Montpellier est sélectionnée avec 3 autres villes françaises.

12 juillet 2023

La candidature de Montpellier est présentée aux acteurs culturels lors du Festival d’Avignon.

10 septembre 2023

Une délégation de Montpellier 2028 se rend à Eleusis (Grèce),

Capitale européenne de la culture 2023.

9-15 octobre 2023

1re édition de la Biennale Euro-Africa à Montpellier, pièce maîtresse de la candidature.

27 octobre 2023

Dépôt du dossier de candidature.

4 décembre 2023

Visite du jury à Montpellier et Sète.

12 décembre 2023

Grand oral devant le jury.

13 décembre 2023

Sélection de la ville lauréate : Bourges.

« La belle dynamique lancée se poursuit »

Pour Michaël Delafosse, la candidature a donné un élan culturel fédérateur

qui ne peut que s’accentuer.

« Cette candidature est quoi qu’il en soit une victoire pour un territoire pacifié, une ambition culturelle affirmée et la promesse de nouveaux projets pour le futur. »

Quelle a été votre réaction suite à la désignation de Bourges le 13 décembre ?

Michaël Delafosse : Un peu de déception, c’est vrai, mais j’ai tenu à féliciter la ville de Bourges pour sa désignation. Ce choix consacre un projet de développement de ville moyenne par la culture. J’ai également ressenti une immense fierté du travail accompli et de toute l’énergie que nous avons déployée. Nous avons fédéré les acteurs culturels, économiques, éducatifs, sociaux. La ministre de la Culture, lors de sa visite à Montpellier, l’avait souligné : nous étions, en quelque sorte, déjà capitale européenne de la culture.

Quel bilan tirez-vous de cette candidature ?

M.D. : Elle a apporté beaucoup. Depuis 2022, 85 projets culturels ont été désignés lauréats de Montpellier 2028, soit plus de 200 événements en grande majorité gratuits organisés sur l’ensemble du territoire, à destination de toutes ses habitantes et tous ses habitants. Elle a aussi été un formidable accélérateur de projets, en nous inscrivant dans de nombreux réseaux européens et en faisant émerger des coopérations avec de nombreuses villes d’Europe. Mais aussi dans notre manière de construire des politiques culturelles, plus inclusive, plus participative avec les citoyens. Au-delà, la gouvernance collective dans laquelle nous sommes engagés est indéniablement un acquis.

L’aventure s’arrête là ?

M.D. : Pas du tout. Avec nos partenaires, pendant deux ans, avec cœur, enthousiasme et conviction nous avons porté un véritable plaidoyer pour la culture. Cette dynamique doit et va perdurer. Nous allons la poursuivre dans l’esprit de coopération né à l’échelle du territoire via l’association qui nous rassemble. Nous sommes plus que jamais unis pour la culture.

Photo : L’équipe de Montpellier 2028 s’est impliquée avec énergie durant deux ans pour présenter la candidature. © CEC2028

Consolider les partenariats

Les présidents des collectivités territoriales engagées dans le projet de candidature expriment leurs regrets. Cependant, ils sont unanimes à considérer que l’élan engagé doit se poursuivre et que des fondations solides ont été posées pour consolider les partenariats culturels entre leurs territoires.

Kléber Mesquida,

président du Département de l’Hérault

« Si la candidature de Montpellier pour la capitale européenne de la culture n’a pas été retenue,

elle a permis tout de même de rassembler les acteurs culturels du territoire. Cette dynamique doit être poursuivie. En matière de culture, le Département a toujours été aux côtés des acteurs du secteur et des communes dont il est le premier partenaire. Nous resterons mobilisés via nos pôles

culturels à l’est (Pierresvives et le Domaine d’O) et à l’ouest (Scène de Bayssan) qui resplendissent partout sur le territoire. »

Photo : © Département Hérault

François Commeinhes,

maire de Sète et président de Sète Agglomération Méditerranée

« C’est une déception, mais cela a enclenché une cohésion du monde culturel qui n’est pas

négligeable. Notre mobilisation pour devenir capitale française de la culture avait déjà suscité une mobilisation enthousiaste dans le monde culturel sétois. La candidature européenne a donc été un prolongement. Cela permet de poursuivre nos projets culturels de grande ampleur. Par exemple, l’exposition commune du musée Fabre de Montpellier et Paul Valéry de Sète sur Jean Hugo,

cet été, la création d’une résidence d’art, l’agrandissement du Miam, le lancement

d’une association de mécènes. »

Photo : © Sete Agglomération

Carole Delga,

présidente de la Région Occitanie

« Je salue l’énergie et l’imagination déployées depuis deux ans. La dynamique culturelle et la mobilisation collective qu’a impulsées la candidature de Montpellier-Sète au niveau régional, national et européen nous ont déjà transformés et ont réaffirmé que la culture est le vecteur principal de développement d’un territoire. Je ne doute pas que cette volonté et cette détermination puissent perdurer en Occitanie. Je tiens également à adresser mes félicitations à la ville de Bourges ! Un grand bravo pour l’immense travail, aux équipes de Michaël Delafosse, maire de Montpellier et président de la Métropole, et à celles de François Commeinhes, maire de Sète et président de Sète Agglopôle, et à tous les acteurs culturels et institutionnels engagés dans cette formidable aventure qui, je n’en doute pas, se poursuivra. »

Photo : © Laurent Boutonnet

Robert Crauste,

maire du Grau-du-Roi, président de la communauté de communes Terre de Camargue

« Nous étions enthousiastes à l’idée de dire collectivement notre engagement pour la culture. Rejoindre la Métropole de Montpellier, c’était contribuer à étoffer la candidature en offrant en partage le patrimoine culturel et naturel de Terre de Camargue. L’association M28 a su rassembler largement les collectivités locales et les institutions autour d’une ambition forte pour la culture. L’échange, le partage d’expériences et les rencontres nourriront forcément de beaux projets à venir. La mobilisation des entreprises grâce au mécénat ou bien les appels à projets labellisés M28 pour les associations et les artistes sont des réussites en soi. Je suis convaincu que les collectivités territoriales jouent un rôle essentiel pour la mise en œuvre des droits culturels. L’avenir est radieux pour la culture à Montpellier et en Terre de Camargue ! »

Photo : © Mairie du Grau du Roi

Pierre Soujol,

maire de Lunel, président de la communauté de communes du Pays de Lunel

« Ce projet d’envergure a démontré, s’il était nécessaire, qu’ensemble nous allons plus loin. Dans un contexte géopolitique international tendu et au lendemain d’une crise sanitaire sans précédent, il était essentiel d’affirmer l’importance de la culture comme vecteur de rassemblement. La culture a ce pouvoir extraordinaire d’ouvrir les esprits. En travaillant main dans la main, les nombreux acteurs mobilisés ont permis de porter la candidature de Montpellier jusqu’au second tour parmi les quatre finalistes. Une véritable reconnaissance pour tout un secteur. Au-delà de la coopération entre partenaires institutionnels, cette démarche a été l’occasion de créer des ponts entre collectivités, associations, artistes et autres acteurs culturels. C’est également une fierté d’avoir pu mettre en lumière notre richesse culturelle en apportant un rayonnement international à notre territoire. En 2024, nous continuerons à faire découvrir toutes les cultures urbaines et particulièrement le street art sur le territoire, avec un appui certain auprès des jeunes générations. »

Photo : © Amélie Corneille

Jean-François Soto,

maire de Gignac, président de la communauté de communes Vallée de l’Hérault

« En Vallée de l’Hérault, la culture était déjà, depuis plus de dix ans, revendiquée comme un axe majeur de notre projet de territoire, basé sur l’humanisme, la qualité de vie, l’ouverture au monde. Notre territoire était déjà engagé, à travers un contrat de réciprocité, dans de nombreux rapprochements avec la Métropole, que ce soit pour la culture, les mobilités, le tourisme ou l’économie. C’était donc une évidence pour nous de rejoindre Montpellier et Sète dans ce projet. Cette candidature commune a créé un élan, une envie de travailler ensemble qui ne retombera pas. La mise en connexion des acteurs culturels et des publics est réalisée. Elle va suivre son développement, on n’arrête pas la vie créatrice et les soifs de découverte. Les partenariats vont se renforcer entre notre école de musique intercommunale et le conservatoire de Montpellier pour faire rayonner les pratiques musicales, entre le pôle musiques actuelles de la Vallée de l’Hérault et les acteurs métropolitains, autour du théâtre et des arts de la rue et autour de projets éducatifs, résidences artistiques ou grands événements. »

Photo : © Vallée de l’Hérault

Alain Barbe,

maire des Matelles, président de la communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup

« Nous joindre à la Métropole de Montpellier pour porter la candidature a représenté une véritable opportunité de renouvellement. Il y a une dynamique qui s’est installée. Et, nous nous devons de la conserver et d’arriver à « faire territoire » par la culture en se réappropriant nos territoires et en imaginant ensemble de nouvelles perspectives. Nous avons travaillé sur un projet fédérateur durable qui irrigue l’ensemble des politiques publiques et renforce les liens existants entre les différents acteurs du territoire. Montpellier 2028 a été une formidable mise en avant de nos politiques culturelles que nous voulons inclusives. Nous allons plus que jamais continuer sur cette voie. Il y a des projets à mettre en œuvre ensemble. Notre responsabilité est maintenant de poursuivre le travail, de promouvoir nos patrimoines et nos dynamismes culturels. »

Photo : © Mario Sinistaj

Stephan Rossignol,

maire de La Grande Motte, président de l’agglomération du Pays de l’Or

« L’enseignement à tirer de cette candidature, même si elle n’a pas abouti, est certainement la confirmation de notre conception transpartisane de la culture. La culture n’est pas cantonnée à un territoire, elle transcende les frontières. Du reste, les administrés sont demandeurs d’événements culturels, peu importent la couleur politique ou la géographie. Aussi nous poursuivrons les discussions engagées avec les différents acteurs pour promouvoir et faire rayonner nos territoires. Le Pays de l’Or s’inscrit dans le même bassin de vie, même s’il conserve sa singularité, entre terre et mer, innovation et tradition, à la confluence de l’urbanité montpelliéraine et de la Petite Camargue.

D’autant que nous partageons avec la Métropole de Montpellier de nombreux outils de coopération, sur les mobilités, le développement économique, l’emploi ou encore les solidarités. Autant de

mutualisations de moyens qui donnent à voir la complémentarité et l’interdépendance de nos

territoires respectifs. »

Photo : © Pays de l’Or

Gilles d’Ettore,

maire d’Agde, président de la communauté d’agglomération Hérault Méditerranée

« Cette candidature a permis d’initier de nouvelles méthodes de travail entre nos collectivités, qui, tout en respectant l’identité et les compétences de chacun, permettront certainement de développer des partenariats notamment en termes de programmation culturelle ou de mise en réseau de nos musées et grands sites patrimoniaux. Il s’agit à présent de poursuivre les nombreuses actions qui se sont déployées sur l’ensemble de notre territoire. Nous intégrons de nombreux lieux consacrés aux productions artistiques et soutenons depuis longtemps les créateurs contemporains, c’est ce qui nous a liés à cette candidature ; conjuguer le patrimoine au temps présent par le biais de la création.

Par exemple, le Château Laurens à Agde qui a fait l’objet d’une restauration patrimoniale

absolument exceptionnelle intègre, dans sa salle la plus prestigieuse, le Salon de Musique, les œuvres d’Ida Tursic et Wilfried Mille qui constituent un enrichissement remarquable du décor

monumental du Château. »

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

ÉCO’systèmes

En route vers la transition écologique et solidaire

HABITAT p. 32

700 logements à prix accessibles

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS p. 34

Une digue pour protéger Juvignac

Photo : Résidence Orion sky dans le quartier Port Marianne à Montpellier. Des appartements en BRS à partir de 138 600 euros. © COGEDIM

Habitat

700 logements à prix accessibles

La Métropole offre de nouvelles façons de devenir propriétaire à prix abordables sur le territoire. Le BRS, bail réel solidaire, est un dispositif innovant qui dissocie la propriété foncière et la propriété bâtie. Résultat, des logements de 30 à 50 % moins chers que les prix du marché.

Une réponse à la crise

Montpellier et sa métropole, tout comme au plan national, font face à une double crise de la demande et de l’offre de logements. Les logements abordables pour les ménages modestes et la classe moyenne manquent cruellement. Face à cette crise, la Métropole a engagé des moyens financiers sans précédent et facilité l’accession à la propriété grâce au déploiement de baux réels solidaires (BRS) gérés par l’Organisme de foncier solidaire (OFS). « L’OFS porte l’ambition de notre territoire de créer les conditions d’une accession à la propriété abordable, sous conditions de ressources et pérenne pour le plus grand nombre. Le BRS connaît un vrai succès auprès de nos habitants et joue un rôle indispensable face à la crise actuelle », explique Claudine Vassas-Mejri, présidente de l’OFS, vice-présidente de la Métropole déléguée à l’Habitat et aux Parcours résidentiels, maire de Castries.

Du neuf et de l’ancien

L’OFS a mobilisé 6 millions d’euros pour engager 700 logements en 2023 et 2024. Des projets

sur tout le territoire, dans le neuf mais aussi dans l’ancien comme un immeuble aux Arceaux, rue

Magnol, qui allie mixité sociale et recyclage urbain. Acquis par la Ville de Montpellier et l’OFS,

en octobre dernier, il fera l’objet de travaux de réhabilitation avant d’accueillir ses nouveaux

propriétaires.

Les projets en cours

• O Jardins des halles (quartier de Roque Fraïsse) à Saint-Jean-de-Védas (25 logements)
 à partir de 127 000 euros – FDI Habitat.
 fdi-promotion.fr

• Roca Bella à Saint-Jean-de-Védas (5 logements) à partir
 de 111 000 euros – Neocity.
 neocitypromotion.fr

* Le Phanios (ZAC Eureka) à Castelnau-le-Lez (11 logements) à partir de
* 139 000 euros – ACM Habitat.
acmhabitat.fr
* Orion Sky (quartier Port Marianne) à Montpellier (12 logements) à partir
de 138 600 euros – Cogedim.
cogedim.com

• Mellifera (ZAC Cité créative) à Montpellier (17 logements) à partir
 de 139 000 euros –
 ACM Habitat.
 acmhabitat.fr

• Le Swing (quartier Le Castelet) à Clapiers, à partir
 de 114 000 euros – Urbis.
 urbis.fr

• Frank Sinatra à Clapiers (14 logements) à partir
 de 114 000 euros – Kalelithos promotion.
 kalelithos.fr

• Glen Miller à Clapiers (16 logements)
 à partir de 114 000 euros – Corim promotion.
 corim-promotion.com

L’Organisme de Foncier Solidaire (OFS)

Créé à l’initiative de la Métropole en 2022, l’Organisme de Foncier Solidaire de Montpellier Méditerranée Métropole associe également Altémed (ACM Habitat, SERM/SA3M), FDI Habitat, CDC Habitat (Caisse des dépôts), SFHE (groupe Arcade) et sera rejoint par les communes de la Métropole au fur et à mesure de leur adhésion à l’OFS.

ofs-montpellier.fr

Photo : La résidence O Jardins des halles à Saint-Jean-de-Védas avec des logements

en BRS à partir de 127 000 euros. © FDI Habitat

Une digue pour protéger Juvignac

Juvignac avait été très marquée par la crue du 6 octobre 2014. Désormais, une digue en remblais protège les habitations les plus exposées. Une mise en sécurité rendue possible par l’action de la Métropole, de la commune, des riverains et des partenaires. Explications et zoom sur les prochains chantiers sur le territoire.

La réalisation de la digue de protection de la Mosson, en bordure du quartier de la Plaine à Juvignac, a été achevée cet été. Ces travaux inscrits au Programme d’actions de prévention des inondations (PAPI) ont été conduits par la Métropole dans le cadre de sa compétence Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et des grands travaux d’ouvrages hydrauliques menés sur l’ensemble du territoire. Cette digue en remblais de plus de 400 mètres se trouve entre la rue Georges-Brassens et la RN 109 et constitue une protection essentielle pour la commune et ses habitants contre les crues.

La nuit du 6 octobre 2014

Jean-Luc Savy, maire de Juvignac, a une date gravée dans sa mémoire. « Cette digue et le bassin

de rétention représentent à mes yeux un cap majeur pour la mise en sécurité des riverains et de nos quartiers. L’importance de cet équipement public se mesure à l’aune des terribles événements du 6 octobre 2014. Ce soir-là, une énorme crue de la Mosson a frappé notre commune et celle de Grabels, causant des dégâts considérables dans des habitations dévastées et nos communes. Cette digue est un rempart contre la peur et l’incertitude que chaque annonce de pluie intense fait naître dans nos cœurs. »

Une priorité absolue

« Nous nous souvenons tous de cet épisode cévenol qui a frappé les habitants. C’est l’un des plus importants que nous ayons connus. Cela nous oblige à nous adapter et à être résilients. Car on sait que le territoire est exposé à de nombreuses vulnérabilités. Ce dossier était pour nous une priorité absolue », a souligné Michaël Delafosse, président de la Métropole, maire de Montpellier, tout en remerciant les autres financeurs et les associations de riverains et en ajoutant « qu’il va falloir continuer à mettre des moyens pour nous protéger et nous adapter aux changements climatiques ».

Photo : Coupure du ruban inaugural au pied de la digue dans le quartier de la Plaine. © L. Severac

1,4

million d’euros

C’est le coût des travaux financés par l’État, la région Occitanie et la Métropole de Montpellier.

Véronique Negret,
maire de Villeneuve-lès-Maguelone, vice-présidente déléguée au Littoral, à la Prévention des risques majeurs et à la Gemapi.

Photo : © H. Rubio

« Nous mettons tout en œuvre pour protéger les populations. On a révisé la taxe Gemapi qui a été rehaussée à 8 millions d’euros par an. Nous avons revalorisé la programmation pluriannuelle d’investissement à plus de 46 millions d’euros à l’échelle du mandat. Montant que l’on retrouve en grande partie dans les opérations sur le terrain. D’ici la fin du mandat, nous aurons protégé plus de 50 000 habitants supplémentaires, soit 10 % du territoire. Des milliers d’emplois ont également été générés au vu des investissements réalisés. »

Les projets à venir

Fabrègues

À Fabrègues, les travaux consisteront à reconstruire des digues pour protéger plus de 300 habitations des crues du Coulazou. Le chantier devrait débuter à l’automne 2024.

Montant des travaux : 8 millions d’euros.

Grabels

Une première tranche de travaux a été réalisée cet été avec la réfection d’un pont routier remis au gabarit hydraulique. La seconde phase sera engagée dès février, après les dernières acquisitions foncières, pour protéger la commune avant l’automne 2024. Soit dix ans après le sinistre d’octobre 2014, où 185 maisons avaient été touchées par la crue du Rieumassel. Un barrage écrêteur va être construit en amont de la commune et le cours d’eau sera élargi dans la traversée urbaine.

Montant des travaux : 4 millions d’euros.

Montpellier - Mosson

Le Rieutord est un affluent de la Mosson. Dans le secteur de Parc 2000, un important schéma hydraulique conditionne le réaménagement urbain du sud Mosson dans le cadre de l’ANRU. Le cadre du Rieutord permet de réduire le risque inondations. Il est nécessaire de régler l’hydraulique pour protéger et mettre hors d’eau les secteurs de zones du projet. Début des travaux en septembre 2024.

Montant des travaux :
5 millions d’euros.

Littoral

À Villeneuve-lès-Maguelone et Lattes, les travaux de la basse plaine de la Mosson sont terminés depuis l’an dernier. Ils seront inaugurés au printemps. En plus des aménagements de protection, une zone humide a été recréée sur douze hectares. Ces travaux ont permis à la fois la réalisation d’ouvrages de protection et la restauration des milieux aquatiques.

Pérols

La protection du quartier des cabanes de Pérols sur l’étang de l’Or, liée au risque de submersion marine, devrait démarrer en septembre 2024

Montant des travaux : 2,5 millions d’euros.

Montpellier - La Valsière

Les travaux du bassin de rétention de la Valsière, entre Grabels et Montpellier, sont programmés en ce début d’année sur le Font d’Aurelle, affluent du Verdanson. Le CHU étant désormais protégé, il restait à faire un bassin pour compenser les effets de la protection du mur car l’eau ne va plus vers le CHU, mais file vers Montpellier. Il s’agit aussi de protéger les habitants qui sont entre le centre hospitalier et le bassin.

Montant des travaux :
3 millions d’euros.

Photo : Après les travaux de protection de la basse vallée de la Mosson, une zone humide a été recréée sur douze hectares. © DR

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

CO’opérer

Pour un territoire attractif et innovant

INNOVATION p. 36

Un passeport numérique pour les produits

DÉVELOPPEMENT p. 38

Coopération économique : l’Agence est lancée

Photo : Le QRcode enCaps au cercle concentrique indique un code propriétaire. Il peut être scanné avec un smartphone ou un appareil photo. © enCaps

Innovation

Un passeport numérique pour les produits

La start-up montpelliéraine enCaps, créée en 2022 par Pascal Jardé, Vincent Anselmo et Antoine Janning et accompagnée par le BIC de la Métropole, propose des outils et des solutions pour permettre aux entreprises de se préparer à l’implémentation(1) du Passeport Numérique des Produits (DPP).

Automobiles, vélos électriques, montres de luxe, ordinateurs, snowboards, œuvres d’art... Avec la capsule numérique sécurisée conçue par enCaps, chaque objet de valeur peut se voir apposer un passeport numérique et être enregistré sur une base de données traditionnelle ou sur la blockchain(2). « Avec notre solution innovante, notre ambition est de nous tenir prêts et de nous propulser sur le marché avant l’entrée en vigueur en 2026 de la réglementation européenne qui prévoit la création d’un Digital Product Passeport ou Passeport Numérique des Produits (DPP) obligatoire sur les textiles, les batteries de voiture et les appareils électroniques pour notamment encourager l’économie circulaire », explique Pascal Jardé, co-fondateur avec Vincent Anselmo et Antoine Janning de enCaps. Notre QRcode augmenté ouvre le champ des possibles. Il permet à l’utilisateur d’être redirigé vers une page web contenant informations et fonctionnalités de la fabrication de l’objet jusqu’à sa commercialisation. Mais, surtout, notre capsule numérique sécurisée dispose aussi d’un certificat de propriété ayant valeur d’acte authentique et immuable. »

Traçage et sécurité

Outre l’identification et la propriété de l’objet, l’apposition du passeport numérique par QRcode augmenté offre des services, notamment de tracer les vélos volés ou de sécuriser des clés de jeux vidéo pour éviter qu’ils ne soient revendus de manière frauduleuse sur internet. « Pour exemple, nous créons actuellement le carnet d’entretien numérique du véhicule pour un constructeur automobile et avons développé pour Bee.Cycle une expérience complète autour des passeports numériques pour vélos électriques de fonction. »

EnCaps présente son innovation du 9 au 12 janvier au CES (Consumer Electronics Show) de

Las Vegas sur le pavillon français avec la région Occitanie et la Métropole. « C’est le nec plus

ultra des dernières innovations technologiques et the place to be pour, paradoxalement,

rencontrer les industriels français. »

encaps.io

(1) Mise en place sur un ordinateur d’un système d’exploitation ou d’un logiciel adapté aux besoins et à la configuration informatique de l’utilisateur.

(2) Technologie de stockage et de transmission d’informations sans autorité centrale.

Photo : L’entreprise enCaps compte doubler ses effectifs d’ici le premier trimestre. © C. Marson

1,6 M€

C’est le montant de la levée de fonds effectuée par enCaps auprès d’investisseurs privés, entrepreneurs spécialisés dans le monde du jeu vidéo et du digital, et soutenue par la BPI pour moitié. Grâce à ces fonds, enCaps peut exploiter sa solution unique de DPP auprès de secteurs tels que la mobilité, le luxe, l’art et les jeux vidéo.

Pascal Jardé

président d’enCaps

« Nous sommes accompagnés par le BIC de la Métropole, un catalyseur exceptionnel pour notre jeune entreprise innovante. Cela nous donne une visibilité en termes d’image et une crédibilité auprès des investisseurs. Le BIC nous permet de bénéficier de subventions de la French Tech. »

Coopération économique : l’Agence est lancée

L’Agence de Développement et des Transitions du territoire va rassembler 200 communes, près d’un million d’habitants et 35 000 entreprises. Elle accompagnera la transition de l’écosystème économique vers une croissance responsable afin d’enraciner les emplois.

Après trois ans de gestation, la nouvelle Agence de Développement et des Transitions est née le 8 novembre dernier. De nombreux acteurs institutionnels et privés vont participer à ce « voyage vers une nouvelle culture économique vertueuse », proposé par le président de la Métropole. Pour renforcer l’attractivité de la région, cette structure innovante et collaborative aura pour mission de favoriser les synergies territoriales. Mais aussi de guider les entreprises dans leur transition écologique, en intégrant des pratiques et des stratégies créant de la valeur à long terme.

« Un vent de coopération »

« Pendant des années, une concurrence féroce et stérile a épuisé nos territoires. Je salue ce vent de coopération qui souffle aujourd’hui, car nous avons réussi à fédérer 200 communes. C’est indispensable dans une économie globalisée qui doit se transformer pour devenir durable. Avec cette Agence, nous construisons un compromis dynamique afin de mobiliser les forces vives du territoire. Nous accompagnons nos entreprises pour assurer leur pérennité ! », détaille Michaël Delafosse.

Pionniers de l’économie de demain

La gouvernance de cette instance de coordination sera plurielle, et aura pour objectif d’aider 1 000 entreprises par an. Selon Alex Larue, architecte de la structure, l’Agence constituera un véritable carrefour de compétences : « Il s’agit d’une agence opérationnelle au service des entreprises, et non une tranche de plus du mille-feuille administratif. Les services économiques des collectivités et des chambres consulaires feront remonter les problématiques à l’Agence, qui proposera un accompagnement aux entreprises (formations, expertises, cellule d’études, prêts bonifiés...). Cette structure, dotée d’un budget et de moyens opérationnels propres, va apporter de l’agilité au territoire. Englober le port de Sète et l’aéroport Montpellier Méditerranée était important pour l’attractivité à l’international. »

Photo : L’ensemble des partenaires publics et privés lors du lancement de l’Agence de Développement et des Transitions le 8 novembre au Corum. © C. Ruiz

10 collectivités fondatrices, soit 200 communes

• Montpellier Méditerranée Métropole

• Région Occitanie / Pyrénées – Méditerranée

• CA (1) Sète Agglopôle Méditerranée

• CA Hérault Méditerranée

• CA du Pays de l’Or

• CC (2) du Pays de Lunel

• CC du Grand Pic Saint-Loup

• CC Vallée de l’Hérault

• CC du Clermontais

• CC Lodévois et Larzac

(1) Communauté d’Agglomération

(2) Communauté de Communes

8 partenaires stratégiques

• La CCI de l’Hérault

• La Fédération des Travaux Publics d’Occitanie

• Le MEDEF Hérault

• EDF

• Cluster CEMATER (professionnels des énergies renouvelables et de la construction
 durable en Occitanie)

• La Banque Populaire du Sud et la Banque de Transition Énergétique

• 2030 FESTIVAL

• L’Ordre des Experts-Comptables de la Région Occitanie

Plus de visibilité et de dialogues

Nous sommes associés depuis le départ à cette démarche impulsée par la Métropole. Les choses se mettent en place et, pour notre territoire à majorité rurale, c’est une très bonne nouvelle. Nous nous sommes impliqués dans l’Agence de Développement et des Transitions pour plusieurs raisons. Tout d’abord, nos entreprises sont presque exclusivement des TPE, et elles n’ont pas la capacité de réaliser cette transition toutes seules. Le soutien en ingénierie apporté par l’Agence sera indispensable et décisif. Ensuite, cela nous permet aussi de dialoguer avec les collectivités partenaires sur le développement économique. Enfin, cette adhésion nous apporte plus de visibilité et, je l’espère, nous permettra d’attirer des entreprises sur notre territoire, notamment dans notre Parc Régional d’Activités Économiques (PRAE) Michel Chevalier, où de la surface est encore disponible.

Jean-Luc Requi,

président de la communauté de communes Lodévois et Larzac

Photo : © C. Ruiz

« Travailler ensemble pour accompagner nos entreprises et en attirer de nouvelles »

Un nouvel outil dans la région

Le groupe ISIA est une entreprise spécialisée dans le numérique responsable. Nous développons

des logiciels sur mesure éco-conçus et nous accompagnons les entreprises et les institutions

dans leur stratégie de transformation pour limiter leurs impacts sociaux, sociétaux et

environnementaux du numérique.

Nous avons été sollicités par les équipes de l’Agence car notre cœur de métier et notre façon de travailler entrent en résonance avec le projet. L’Agence va être un lieu de dialogue élargi, où chacun pourra partager et confronter ses expériences. Nous sommes très motivés pour alimenter cette dynamique circulaire. Cette idée de lier développement économique et transition écologique, de croiser les regards, de favoriser les collaborations va dans le bon sens. Cet outil indispensable n’existait pas encore au niveau régional.

Continuer à se développer en réalisant sa transition écologique soulève beaucoup de questions transversales… Parfois, on ne sait pas par quel bout commencer. Bien souvent, les réponses ne dépendent pas du même interlocuteur, qu’il soit privé ou public. En reliant tout le monde (entreprises, collectivités, CCI, universitaires et chercheurs…), l’Agence va faciliter ce processus tout en le coordonnant. Elle sera à la fois un pont et un point de contact unique, plus pratique et plus efficace. Le dialogue existera entre des entités qui ne se parlaient pas forcément auparavant, ce qui va réduire l’isolement de chacun et créer de l’émulation pour réfléchir collectivement à un développement économique plus vertueux.

Fabienne Amadori,

co-présidente du groupe ISIA, à Saint-Mathieu-de-Tréviers depuis 1996

Photo : © ISIA

« L’Agence sera pour les entreprises un pont entre toutes les entités. Elle va réduire l’isolement

de chacun et créer de l’émulation pour réfléchir collectivement à un développement économique plus vertueux »

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Co’llation

À la découverte des richesses de notre métropole

CULTURE p. 40

Des auteurs en résidence à Lattara

Rendez-vous p. 42

Occitan p. 45

Jeunesse p. 46

Carte blanche à p. 47

Marc Ychou

Photo : © Margaux Grappe

Livres

Des auteurs en résidence à Lattara

Chaque année, la résidence de création artistique et littéraire Lattara, proposée par la Métropole, ouvre ses portes à plusieurs auteurs et créateurs. Pour leur offrir un temps dédié à leurs projets, mais aussi des possibilités de rencontres et d’échanges, avec d’autres artistes, d’autres publics.

Margaux Grappe,

illustratrice jeunesse. Elle sera accueillie à Lattara en février-mars 2024.

Photo : © Hany Tamba

« Je travaille depuis cinq ans pour des auteurs, des maisons d’édition. Je fais aussi des fresques murales. Mais je n’ai jamais eu l’occasion de travailler seule sur un projet. C’est pour ça que j’ai eu envie de faire une résidence créative. Pour me retrouver un peu moi-même, dans un lieu à part. Mais aussi changer d’environnement, rencontrer de nouvelles personnes… Je suis très contente de participer à cette aventure. »

Instagram : margauxgrappe

Temps de création, temps d’animation et de médiation

La résidence de création littéraire Lattara – Montpellier Méditerranée Métropole a ouvert ses portes en janvier 2017, dans l’enceinte du musée archéologique Henri-Prades de Lattes. Cette résidence illustre la volonté de la Métropole de soutenir et d’encourager la création littéraire et plus largement les politiques publiques autour du livre. Les auteurs, sélectionnés par appel à candidature, sont hébergés pour une durée de deux mois et bénéficient d’une bourse de résidence. En contrepartie, parallèlement à leur travail de création, ils s’engagent à consacrer une partie de leur temps pour des actions culturelles et de médiation, notamment en écoles ou médiathèques.

Qui est concerné ?

Les auteurs candidats à la résidence doivent avoir publié au moins un ouvrage à compte d’éditeur en langue française et être idéalement éligibles à une bourse du Centre National du Livre. Leur projet littéraire doit concerner une œuvre déjà en cours ou à l’état de projet, en langue française. Plusieurs genres littéraires sont éligibles : littérature jeunesse, bande dessinée, illustration, mais aussi littérature française, roman, poésie, théâtre, essais.

Comédie du Livre – 10 jours en mai : deux autrices en résidence invitées

Chaque année au printemps, la résidence Lattara accueille artistes et auteurs dans le cadre de la manifestation littéraire La Comédie du Livre – 10 jours en mai, organisée par la Métropole. Deux autrices en résidence seront ainsi invitées à la 39e édition : Margaux Grappe, autrice et illustratrice jeunesse (février et mars 2024) ; Hala Mohammad, poétesse (avril et mai 2024)

montpellier3m.fr

9

Auteurs et artistes

ont été accueillis en résidence en 2023 (Alexandre Lenot ; Paola Pigani ; Minna Yu ; Nancy Guilbert ; Pauline Picot ; Claire Rengade ; Karine Samardzija ; Clarice Plasteig ; Tiphaine Calmette)

« J’aime beaucoup le principe des résidences. En un mois j’ai pu animer six ateliers. L’occasion d’avoir des retours directs sur mon travail de la part des enfants qui sont toujours très spontanés. »

Minna Yu, autrice illustratrice jeunesse. En résidence en octobre 2023 à Lattara.

Photo : © Maison Eliza - Margaux Grappe

Photo : © DR

Rendez-vous

Expositions

Intercalaires

- Jusqu’au 20 janvier

Sortie de résidence photographique de Fabien Dendiével.

Montpellier

Centre d’art La Fenêtre

la-fenetre.com

SOL! La biennale du territoire #2

- Jusqu’au 28 janvier

Montpellier

MO.CO. Panacée

moco.art

Huma Bhabha

- Jusqu’au 28 janvier

Une mouche est apparue, et disparut.

Montpellier

MO.CO.

moco.art

Photo : © Marc Domage

Élisa Cossonet

- Jusqu’au 4 février

Peintures.

Lavérune

Musée Hofer-Bury

laverune.fr

Septimanie, Languedoc et Roussillon de l’Antiquité au Moyen Âge

- Jusqu’au 5 février

Lattes

Musée Henri Prades–

Lattara

museearcheo.

montpellier3m.fr

Henri-Michel Morat

- Jusqu’au 18 février

Peintures.

Castelnau-le-Lez

ARPAC

arpac.nomadi.fr

Casablanca, not the movie

- Jusqu’au 5 avril

Photos de Yoriyas.

Montpellier

Galerie L’art est public

unisons.fr

Christian Jaccard

- Jusqu’au 7 avril

Montpellier

Musée Fabre

museefabre.

montpellier3m.fr

Photo : © Jaccard

Paul Wolf (1887-1951) : l’homme au Leica

- Du 17 janvier au 14 avril

Montpellier

Pavillon populaire

montpellier.fr

Toni Grand

- Du 20 janvier au 5 mai

Montpellier

Musée Fabre

museefabre.
montpellier3m.fr

Léonore Chastagner

- Du 3 au 25 février

Montpellier

Espace Saint-Ravy

montpellier.fr

sports

SPORTS

Urban trail

- 13 janvier

Course pédestre de nuit.

Montpellier

Parvis Georges Frêche

urbantrail.montpelliertriathlon.com

Volley-ball

- 20 janvier

Montpellier/Nice

Castelnau-le-Lez

Palais des sports Jacques Chaban Delmas

montpellier-volley.com

Rugby

- 27 janvier

Montpellier/Pau

Montpellier

GGL Stadium

montpellier-rugby.com

20 janvier

MHSC féminines / Olympique Lyonnais

En début de saison, Yannick Chandioux, l’entraîneur de l’équipe féminine du MHSC, avait prévenu : « Il y a les intouchables, l’Olympique Lyonnais, numéro 1 en Europe, et le PSG. » Après le 5 à 0 en novembre dernier subi à Lyon, les Montpelliéraines auront à cœur de montrer sur leur terrain qu’elles ont, elles aussi, leur place dans le haut du classement du championnat de France.

Montpellier

Grammont

mhscfoot.com

Photo : © F. Damerdji

Du 29 janvier au 11 février

Festi’Petits

Le festival des tout-petits dans les médiathèques fête ses 10 ans. Le réseau des médiathèques et de la culture scientifique et les médiathèques du territoire métropolitain invitent leur tout jeune public et leurs familles à partager de nombreux rendez-vous : spectacles, lectures, ateliers, musique, jeux, cinéma et expositions.

Programme détaillé sur
mediatheques.montpellier3m.fr

Photo : © Shutterstock

Hockey sur glace

- 3 février

Montpellier/Valence

Montpellier Patinoire Végapolis

montpellier-vipers.com

Football

- 11 février

Montpellier/Lyon

Montpellier

Stade de la Mosson

mhscfoot.com

Handball

- 14 février

MHB/Celje (Slovénie) en Champions League

Montpellier

FDI Stadium

montpellierhandball.com

Basket féminin

- 25 février

BLMA/Basket Landes

Lattes

Palais des sports

blma.fr

Jeunesse

La planète aux bonbons

- 10, 21, 27 et 28 janvier

Dès 3 ans.

Montpellier

Théâtre La Plume

theatredelaplume.fr

Pinocchio

- 3 février

Cie Les têtes de bois.

Montpellier

La Vista

theatrelavista.fr

Photo : © Shutterstock

Circassienne

- 3 février

Cirque et lecture à partir de 4 ans par la Cie Scom.

Villeneuve-lès-Maguelone

Théâtre Jérôme Savary

villeneuvelesmaguelone.fr

Puisette & Fragile

- 24 février

Danse-théâtre dès 3 ans.

Jacou

La Passerelle

ville-jacou.fr

SPECTACLES

Respire

- 16 janvier

Par la Cie Acte avec Romane Bohringer.

Castelnau-le-Lez

Kiasma

lekiasma.fr

La famille Delerm

- 19 janvier

Lecture et chansons par la Cie L’escabeau.

Le Crès

Agora

agora-lecres.fr

Poésie !

- 25 janvier

Lecture suivie d’une scène ouverte.

Montpellier

Trioletto

13vents.fr

Hamlet solo

- 26 janvier

Par et avec Bruno Such.

Castelnau-le-Lez

Tracthéâtre

trac-theatre.fr

Génération(s)

- 2 février

Lattes

Théâtre Jacques Cœur

ville-lattes.fr/theatre-jacques-cœur

10 et 11 février

Séisme

Séisme est une création mondiale, une œuvre musicale inédite, immersive et interactive, sur la relation entre les hommes et la Terre. Cet opéra a été imaginé par le trio international d’artistes accueillis en résidence pour la deuxième saison - Alex Ho (compositeur), Franciska Éry (metteuse en scène) et Ar Guens Jean Mary (auteur, poète).

Montpellier

Opéra Comédie

opera-orchestre-montpellier.fr

Photo : © Kati Katona-OONM

Laura Prince

- 2 février

Concert jazz afro soul.

Montpellier

Le Jam

lejam.com

Photo : © Olivier d’Almeida

Cabaret contemporain

- 2 février

Musique électro acoustique.

Saint-Jean-de-Védas

Chai du Terral

chaiduterral.com

Photo : © DR

Ballade poétique et musicale en Italie

- 3 février

Classes de Léna Bordes en partenariat avec le réseau des médiathèques et l’école municipale de musique de Castries.

Castries

Médiathèque Françoise Giroud

conservatoire.montpellier3m.fr

Diak

- 3 février

Métaphore acoustique électrorientale

Cournonsec

Le Temple

cournonsec.fr

Le commun des mortels

- 7 et 8 février

Montpellier

La Vignette

theatre.univ-montp3.fr

Kalika

- 10 février

Concert électro-pop.

Montpellier

Rockstore

rockstore.fr

Photo : © Laurent Philippe

Mourad Merzouki

- Du 13 au 16 février

Zéphir.

Montpellier

Opéra Berlioz – Le Corum

montpellierdanse.com

Lewis Ofman

- 21 février

Pop française.

Saint-Jean-de-Védas

Victoire 2

victoire2.com

Janet on the roof

- 27 février

Chorégraphie Pierre Pontvianne.

Montpellier

ICI-CCN

ici-ccn.com

SuffRage

- 28 février

Théâtre – Cie Les grisettes.

Montpellier

Théâtre Jean Vilar

theatrejeanvilar.montpellier.fr

Photo : © DR

Erik Truffaz

- 28 février

Concert jazz/Rollin’ & clap.

Montpellier

Domaine d’O

domainedo.fr

Photo : © DR

Rendez-vous

Discopatin.e

- 2 février

Rendez-vous 100 % roller et clubbing pour tous.

Montpellier

Halle Tropisme

tropisme.coop

Week-end lyrique

- Du 2 au 4 février

Montpellier

Château de Flaugergues

flaugergues.com

Regards croisés

- 6 février

« Les valeurs de l’olympisme et de la franc-maçonnerie » en présence de Marie-George Buffet, ancienne ministre des Sports. Réservation obligatoire.

Montpellier

Salle Rabelais

gldf.org

Élection Miss Pays de Saint-Georges

- 24 février

Saint-Georges d’Orques

Centre communal des rencontres

misslanguedoc.fr

Entrée libre

VEUILLEZ VÉRIFIER LES DATES

ET LES HORAIRES AVANT

DE VOUS DÉPLACER.

Occitan

L’occitan en cantar

Un diluns de dos, a la Calandreta Dau Chivalet, Samuel Grolleau, sòci de la còla del barrut, anima un talhièr de cant dobèrt a totes. Una escasença originala de descobrir una cultura, un repertòri e d’aprene la lenga occitana.

« la musica permet de fa passar la lenga d’un biais sensible e eficaç »

Ancian escolan de las Calandretas del Clapàs, Samuel Grolleau cabussèt tornarmai cap a la lenga occitana del temps de l’adolescéncia, abans que de seguir un trajècte universitari al departament d’occitan de l’Universitat Pau-Valerí. Actiu al MEDÒC, associacion emblematica dels estudiants d’Occitània, coneguda per sos balètis numeroses – balòchas popularas tradicionalas – seguís uèi un trajècte de cantaire, percussionista e « passaire de cant ». Sòci de la corala polifonica del barrut, anima un diluns de dos, un talhièr de cant organizat de uèch oras del ser cap a dètz oras e mièja a la Calandreta Dau Chivalet.

« Recrutam de longa »

Una formacion que se desira dubrir en grand nombre. « Cadun nos pòt venir rejónher per cantar. Recrutam de longa. Pas cap de besonh de saber parlar occitan ni mai de coneissenças musicalas prealablas. Los cants populars concernisson lo mond tot ». Ideal mai que mai per totes los que la lenga e la cultura occitana interèssan o pivelan. « la musica permet de far passar la lenga d’un biais sensible e eficaç… Mercés a la melodia, al ritme, es mai aisit de memorizar lo vocabulari e l’estructura gramaticala. E al cap de mantuna cançons apresas, començam ja d’aver una bona competéncia en lenga ».

Cants tradicionals e modèrnes

Lo repertòri de la corala mescla tan los cants tradicionals coma modèrnes. « Son sovent ligats a una reivindicacion politica o a d’unas practicas socialas, coma los carnavals e las fèstas del calendièr en general ». La corala participa aital a d’unes eveniments organizats per l’associacion Inter’Cal, menada pels parents d’escolans de las Calandretas de Montpelhièr. Coma lo 25 de novembre passat, pendent la celebracion de Martror, la Fèsta dels Mòrts al Peirós, en preséncia de 200 pichòts de las Calandretas. « l’objectiu essent de socializar la lenga occitana e de la far presenta çò mai que possible per l’espaci public ».

Corala – Calandreta dau Chivalet – 30 carrièira Lidia Benichou – 04 67 27 43 66 – contacte : carole\_lambert@hotmail.com – Lo Barrut / Facebook – oxivent-productions.com/barrut

Photo : © Marcel Quéralt

Lexique

« Mandar a Barut » p pour dire à une personne d’aller voir ailleurs

Escasença - occasion

Medòc - Lo Moviment Dels Estudiants d’Occitania mené par ses deux premiers présidents Cristòl Causse et le chanteur occitan Joanda s’est rassemblé sous forme associative en 1999.

Sòci - membre

Mai que mai - surtout

Corala - chorale

Pichòts - enfants

Traduction complète :

montpellier3m.fr/occitan

jeunesse

Tu connais la Métropole?

Nature et environnement

Nature en jeux est une plateforme pédagogique et collaborative, qui regroupe 74 jeux gratuits à destination des enfants et des adolescents pour apprendre à protéger la planète. Extraits.

nature-en-jeux.montpellier3m.fr

Les chants d’oiseaux

Avec un crayon, trace un trait entre l’oiseau et le nom de son chant.

Extrait d’Un Refuge de biodiversité créé par la Ligue de protection des oiseaux (LPO).

Réponses : 1-c / 2-d / 3-a / 4-b

1.
Le Moineau domestique

a. Pupule

2.
La Pie bavarde

b. Gazouille

3.
La Huppe fasciée

c. Pépie ou piaille

4.
L’Hirondelle de fenêtre

d. Jacasse

Qui suis-je ?

Voici un des cinq jeux proposés par le musée Fabre à Montpellier sur le thème

de la peintureet des végétaux.

Relie le tableau au nom du végétal peint et découvre ainsi le titre du tableau et son auteur.

1

a. Hêtre

Antoine Castellan - Sous-bois, vers 1828, aquarelle, rehauts(1) d'huile sur traits de pierre noire sur papier

2

b. Épicéa

Georges Ribemont-Dessaignes -
Paysage lacustre, 1906, huile sur toile

3

c. Cyprès

Claude Monet - Jardin en fleurs, à Sainte-Adresse, vers 1866, huile sur toile

4

d. Chêne

Louis Gauffier - Étude d'arbre au bord du Tibre, vers 1790 – 1793, huile sur toile

Solution : 1-a / 2-d / 3-c / 4-b

(1) Rehaut : touche claire ou brillante destinée, dans une peinture
ou un dessin, à faire ressortir certaines parties.

Carte blanche à Marc Ychou

Professeur de cancérologie à la faculté de médecine de Montpellier, Marc Ychou dirige, depuis 2016, l’Institut du Cancer de Montpellier (ICM), un établissement centenaire dont l’ambition est de contribuer au rayonnement international. Rencontre avec une grande figure humaniste.

Montpellier, terre de médecine

À Montpellier, nous évoluons sur un territoire historiquement orienté vers la médecine. Nous bénéficions de la plus ancienne faculté de médecine du monde encore en exercice – plus de 800 ans d’existence ! Et nous avons célébré en 2023 le centenaire de l’Institut du Cancer de Montpellier, un des plus anciens centres de lutte contre le cancer en France. Nous cultivons aujourd’hui cet héritage en maintenant une dynamique d’innovation médicale forte, condition de notre capacité à être à l’avant-garde. Nous avons d’ailleurs été labellisés Site de Recherche Intégrée sur le Cancer (SIRIC) – pour la 3e fois consécutive – par l’INCa au sein d’un consortium avec le CHU de Montpellier, l’Université de Montpellier, l’Université Paul Valéry, l’INSERM et le CNRS. Nous sommes le seul site lauréat du grand Sud de la France ! Nous jouons ainsi un rôle majeur dans le projet MedVallée de la Métropole dont je suis l’un des ambassadeurs.

La prévention au coeur des enjeux

À Montpellier, nous avons depuis longtemps érigé la Prévention comme une stratégie centrale. Près de 40 % des cancers pourraient être évités en modifiant nos comportements et notre environnement… Avec Epidaure, notre département de prévention, nous œuvrons auprès des enfants autour des facteurs de risques – tabac, alcool, alimentation, activité physique… – afin de les sensibiliser très tôt à cette problématique. Par ailleurs, si le meilleur cancer est celui que l’on n’a pas, le moins pire est celui que l’on trouve tôt et donc je crois fermement en l’importance du dépistage.

L’humanisme comme boussole

En tant que médecin, j’attache une attention toute particulière à la relation humaine avec les patients et leurs proches. Avec le développement de la technologie, l’essor de la robotique et de l’intelligence artificielle, certains craignent une déshumanisation de la médecine. Je crois pour ma part que l’intégration de technologies médicales de pointe est une chance : on se libère du temps pour réinvestir la relation au patient, et pour optimiser notre efficacité médicale. Ces avancées doivent ainsi contribuer à une prise en charge plus rapide, plus personnalisée et surtout plus humaine des patients.

icm.unicancer.fr/fr

Professeur Marc Ychou
Directeur de l’Institut du Cancer de Montpellier (ICM), fleuron national dans le soin, la recherche, la formation et la prévention en cancérologie.

Photo : © Mario Sinistaj